

2013

RAPPORT D'ACTIVITÉS



CAUE 78



Sommaire

Le mot du Président

page 3

Echanger avec les acteurs du territoire

pages 4 à 9

- dans le cadre de commissions
- grâce à de nouveaux outils
- par un accompagnement
- par des conversations métropolitaines

Accompagner un projet de territoire habité, la Confluence Seine-Oise

Sensibiliser, former, informer le grand public

pages 10 à 23

- dans le centre de documentation
- par le biais d'outils en ligne
- par des actions à l'échelle régionale
- par la participation active au réseau des CAUE
- par des manifestations régulières
- par l'organisation de débats
- par des formations
- par des classes à PAC
- par des classes de ville à Achères
- par des visites
- par des outils et des formations pour le jeune public

Le reportage vidéo, un outil au service de tous

Accompagner les maîtres d'ouvrage

pages 24 à 39

- dans leurs projets de construction
- dans les documents d'urbanisme
- dans des projets de paysage et d'espaces publics
- lors des jurys de concours ou de consultation

Accompagner les particuliers du conseil à la réalisation

Du diagnostic patrimonial au projet de commune en commune

Accompagner une commune dans la qualité architecturale et la démarche environnementale

Accompagner les acteurs du territoire dans leurs stratégies commerciales

Calendrier des manifestations 2013

pages 40 à 43

Le CAUE en 2014 et après

pages 44 & 45

Le fonctionnement en 2013

pages 46 & 49

- le conseil d'administration
- l'équipe
- l'accueil de stagiaires
- le financement
- la formation du personnel
- la charte du CAUE
- les adhérents

Lexique

page 52



Président depuis maintenant cinq ans, je suis très heureux de rapporter les actions de l'année écoulée toujours très riches et diverses, permettant aux acteurs de se rencontrer et de confronter des idées mais aussi d'éclairer les choix et les décisions qu'ils auront à prendre. Car les CAUE, qui existent sur tout le territoire national, sont des organismes à la fois techniques et culturels, c'est ce qui fait leur force et leur originalité à l'heure de l'éclatement territorial. Du grand territoire à la parcelle, en prise directe avec le terrain, leurs professionnels, architectes, paysagistes, urbanistes, dispensent des conseils, aident à la décision et éveillent à l'espace des publics très variés, que ce soit les élus, les professionnels de l'aménagement ou de la construction, les jeunes et les particuliers.

Construire est un acte délicat qui nécessite des interventions sur mesure, adaptées au contexte et à un moment précis mais dans une perspective temporelle plus lointaine. Le CAUE n'apporte pas de solutions toutes faites, il réinterroge pour trouver la bonne démarche et les acteurs indispensables au projet. N'oublions pas que les réflexions préalables sont très souvent sources d'économies tant d'espace que de construction. Neutres car sans lien direct avec le marché, ses professionnels sont très utiles aussi lorsqu'ils sont appelés en démineur de conflit pour permettre l'expression de points de vue opposés ou pour éveiller le jeune public et les habitants à comprendre leur cadre de vie pour en devenir acteurs.

Notre difficulté, à nous élus, souvent maîtres d'ouvrage occasionnels, est de faire des choix judicieux alors même que l'organisation est de plus en plus fragmentée, les normes toujours plus nombreuses et les décisions difficilement réversibles.

A l'heure de la transition écologique est-il encore judicieux de construire loin des centres villes équipés favorisant encore la mobilité, facteur d'exclusion pour les ménages les plus modestes ? A quelle échelle réfléchir : architecture ou territoire à énergie positive ? Quelle est la place de l'agriculture dans la métropole en devenir ? Comment et où construire de très nombreux logements et les services qui y sont liés alors même que nos concitoyens sont de plus en plus individualistes ? Comment les faire participer aux projets ? Vaut-il mieux réhabiliter ou construire, quel est le coût global de la démolition comparé à celui de la construction ? Faut-il toujours aménager, ne pourrait-on pas plutôt « ménager » l'espace ? Comment rendre plus amènes certaines zones délaissées et y faire entrer de la mixité programmatique et la biodiversité ?

Voici des questions fondamentales que posent les professionnels du CAUE, en nous éclairant sur ces sujets par des références puisées dans leur réseau et leur expérience : à l'heure de la métropolisation, les réponses locales trouvent toujours une résonnance à une autre échelle, interdépartementale et régionale, et reviennent amendées et enrichies pour alimenter à nouveau le terrain. Centre de ressources essentiel, le CAUE met à la disposition de tous de très précieux outils organisés avec le réseau national des 92 structures.

J'encourage vivement l'équipe dont je salue encore une fois ici le professionnalisme et l'engagement à poursuivre sur cette voie, sans tabou : nous avons besoin d'agitateurs d'idées, indépendants, exigeants, parfois même dérangeants à une époque de raréfaction des ressources naturelles et pécuniaires.

Le réseau a fait le choix d'en débattre en invitant tous ses partenaires lors du Congrès national, organisé en juin 2014 à Paris, et accueilli par la Fédération nationale et les 8 CAUE franciliens, autour du sujet de « l'Intérêt Public » (rappel de la loi de 1977) avec des chercheurs philosophes, sociologues, géographes et partenaires institutionnels ainsi que ses publics : jeunes, habitants, professionnels et élus. J'espère que ces réflexions permettront une prise de conscience : la nécessité d'ancrer durablement ces structures indispensables dans tous les territoires au profit de l'intérêt général.

Philippe TAUTOU
Président du CAUE
Conseiller général
Président de la CA2RS
Maire de Verneuil-sur-Seine





Echanger avec les acteurs du territoire

Face aux changements qui affectent tant l'économie que les modes de vie, il semble plus que jamais nécessaire de partager la lecture des enjeux à relever dans le développement d'un territoire. Si l'objectif de fonder les projets par leur ancrage dans une culture commune fait de plus en plus consensus, la construction de cette culture nécessite d'être portée, accompagnée, facilitée. Cet accompagnement réside au cœur des missions de service public du CAUE. La permanence de son équipe et la diversité des missions que celle-ci mène dans les différents secteurs du département, lui permettent de bien en connaître les acteurs et de pouvoir contribuer au croisement des regards garant de la qualité des projets.

I dans le cadre de commissions

La commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

La commission examine les projets de construction ou de requalification d'équipements commerciaux de plus de 1000 m² soumis à autorisation préfectorale avant dépôt de permis de construire. La directrice du CAUE siège à cette commission en tant que personne qualifiée au titre du « développement durable ». Cette expertise globale et transversale porte sur la viabilité de l'équipement dans le contexte commercial régional, le rapport au territoire et aux réseaux (voiries, accès, stationnement, circulations douces...), l'architecture et les qualités environnementales du projet (inscription dans le site, qualité des traitements extérieurs et des matériaux, choix énergétiques...). En 2013 le CAUE a examiné 4 dossiers en commission concernant les communes de Plaisir, Aubergenville, Bois d'Arcy et Coignières. Deux d'entre eux ont été refusés pour leur inadéquation avec le contexte urbain.

Les commissions communales d'aménagement foncier

Dans le cadre de procédures longues de réorganisation et de réattribution des terres agricoles autour d'un remaniement cadastral lié à de nouvelles emprises routières, et à la demande du Conseil général, François Adam, paysagiste au CAUE, siège à cette commission en tant qu'expert en environnement et paysage.

Les deux projets en cours du département ont évolué de façon radicalement différente en 2013 : alors que la procédure de Richebourg s'achemine vers sa phase terminale, avec le démarrage aujourd'hui visible des travaux de mise en œuvre de la déviation de contournement du bourg, à Orphin, le projet de contournement lui-même est abandonné. En effet, après de nouveaux comptages routiers, un bilan estimatif des dépenses à envisager pour un tel contournement et une réflexion murie, l'opération est annulée. Un soulagement sans doute pour les agriculteurs en place, mais aussi finalement pour l'environnement et le paysage beauceron... Une belle illustration aussi de la réversibilité des décisions politiques et administratives.

La commission départementale de la nature, des sites et des paysages (CDNSP)

Les projets de construction localisés dans les sites classés, inscrits et sensibles sont soumis à cette commission préfectorale à la demande des architectes des bâtiments de France et/ou de l'inspecteur des sites (DRIEE). En 2013, Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE, a participé à 7 commissions et à la visite du Domaine du Montcel à Jouy-en-Josas qui doit donner lieu à une reconversion très sensible du parc et des éléments bâtis existants. Les débats au sein de la commission portent principalement sur la pertinence des constructions dans ces sites particuliers, sur l'ampleur des projets, les choix architecturaux et l'utilisation d'un vocabulaire contemporain.

La commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH)

Cette commission, dans laquelle siège Annie Boyer, architecte conseiller au CAUE, a pour rôle de mettre en œuvre le programme d'action de l'Anah au niveau départemental, établi par le délégué local en prenant en compte les enjeux particuliers du territoire yvelinois. Ce programme offre le support opérationnel pour l'attribution et la gestion des aides, constituant ainsi l'outil majeur pour l'amélioration du parc privé dans les Yvelines.

En 2013, les priorités ont porté sur le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé, la rénovation thermique de l'habitat, la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement et le redressement des copropriétés en difficulté. L'Anah participe également au développement d'une offre de logements privés à loyers et charges maîtrisés.

Le programme « habiter mieux » a été très suivi, les collectivités et le département ayant un engagement très fort, ainsi que les deux opérateurs sur le territoire, Pact 78 et Habitat et Développement. Près de 300 dossiers ont obtenu des financements. Cependant le dispositif semble difficile à mobiliser dans les copropriétés, car il nécessiterait un accompagnement plus important. Des démarches intéressantes sont menées aux Mureaux qui compte un important patrimoine privé (56 % des résidences principales) avec la mise en place d'un observatoire des copropriétés et un programme d'action dédié.

Le conseil national des villes et pays d'art et d'histoire

Présidé par le Directeur de l'architecture du ministère de la Culture et de la Communication, ce conseil, où Elisabeth Rojat-Lefebvre siège depuis 2009, étudie les demandes de labellisation présentées par les élus assistés des services culturels et d'urbanisme des collectivités, le plus souvent en intercommunalité ou à l'échelle de pays. Ce label distingue les politiques de mise en valeur du patrimoine urbain et architectural traditionnel, la création contemporaine et la volonté des élus de mettre en place une politique d'animation tant architecturale qu'artistique pérenne. Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité font aussi partie des objectifs. Le lien entre politiques urbaine et architecturale est de plus en plus souligné, à travers des AVAP, des PLU ou des PLU intercommunaux de qualité. En 2013, 14 collectivités ont reçu le label pour 10 ans.

Dans les Yvelines, sont labellisées depuis plusieurs années, Rambouillet et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, dont le musée (unique musée de ville nouvelle en France) possède des fonds des années 70, époque des « pionniers » de la ville nouvelle.

Le conseil régional des jardins remarquables

Le ministère de la Culture et de la communication met en place le label « jardins remarquables ». C'est alors une marque de reconnaissance des parcs et des jardins dont la conception, les espaces, les arbres et les plantes, la gestion et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient publics ou privés, historiques ou plus contemporains. Outre la reconduction du label pour la plupart des jardins déjà labellisés, trois nouveaux jardins ont retenu l'attention de la commission d'experts réunie en novembre 2013 à la DRAC : en Seine-et-Marne, « la roseraie » à Provins, et à Vincennes les jardins de l'école Du Breuil.

Ce label est attribué pour 5 ans sur proposition de la commission Ile-de-France où siège François Adam, paysagiste au CAUE



Parc de Madame Elisabeth, Versailles © CAUE 78, ERL



Echanger avec les acteurs du territoire

■ grâce à de nouveaux outils

La révision de l'atlas départemental des paysages

Débutée en 2011 en co-maîtrise d'ouvrage Etat (DRIEE) et Département (Conseil général des Yvelines), le marché attribué à l'agence Folléa-Gautier, réputée notamment pour la qualité de sa réflexion à grande échelle, se poursuit en 2013. Après une phase de diagnostic, l'année s'ouvre sur la détermination des dynamiques paysagères qui affectent le département et parlent de son évolution en profondeur, ainsi que sur l'expression des enjeux principaux qui aboutiront, en dernière phase, à des préconisations d'actions.

Mais la première originalité du nouvel atlas, qui remplacera ou complètera l'ancien ouvrage publié par le CAUE en 1992, sera d'être accessible au plus grand nombre sur internet. La seconde sera d'y inclure non seulement de nombreuses photographies et diagrammes, mais aussi des vidéos : acte novateur auquel le CAUE contribuera directement puisque François Adam, paysagiste du CAUE, qui participe déjà au comité de suivi de cette révision, prend sa casquette de vidéaste pour réaliser une dizaine de films illustrant les perceptions de diverses personnalités du département, élus ou professionnels du paysages. La restitution filmée des interviews faites en 2013 est attendue avec impatience : l'atlas devrait être mis en ligne à l'automne 2014.

La création d'un SIG au CAUE

La décision de mettre en place un SIG (système d'information géographique) a été prise par le conseil d'administration fin 2012. Le recrutement partagé avec le CAUE 91 de Jérémy Camaréna, géomaticien, s'est fait en septembre 2013 avec pour objectif de familiariser les équipes à ce nouvel outil en interne, de poursuivre l'intégration du diagnostic patrimonial de Seine Aval déjà commencé avec l'aide du CAUE 95 et de développer un projet collectif inter CAUE.

■ par un accompagnement

Le réseau énergie-climat 78

Parce que les collectivités territoriales ont un rôle primordial à jouer dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production des énergies renouvelables, des partenaires se sont réunis : l'unité territoriale 78 de la DRIEE, l'ADEME IdF, l'ARENE, le Conseil général et le CAUE, afin de proposer un lieu d'information, d'échange et de rencontre aux collectivités locales « obligées* » en raison de leur nombre d'habitants supérieur à 50.000, de réaliser un plan climat énergie territorial (PCET) ou volontaires** qui s'intéressent aux questions énergétiques ou qui s'engagent dans une politique intégrant les questions énergétiques de manière transversale. La 3^{ème} rencontre du réseau, le 28 mai 2013 à Carrières-sous-Poissy, organisée en collaboration avec la CA2RS, a permis de visiter la matériauthèque de la Fabrique 21 et de développer la question du financement du PCET et des certificats d'économie d'énergie. La 4^{ème} rencontre, le 11 décembre 2013 à Poissy, organisée en collaboration avec la ville, a permis de visiter l'opération de réhabilitation de l'école Robert Fournier et de développer les dispositifs d'accompagnement des particuliers : guichet unique national et réseau de proximité de la rénovation énergétique de l'habitat privé.

* CA2RS, CAMY, CASQY, CAVGP, CCBS, CG, Versailles et Sartrouville en 2013

** Achères, Buchelay, CCPFY, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Vexin français, Saint-Germain-en-Laye, en 2013

Le réseau SYn'ergie

Le CAUE a participé aux 2 rencontres organisées par les 2 espaces de l'énergie du sud et nord Yvelines, ALEC-SQY et Energies Solidaires, pour le réseau départemental sur la précarité énergétique SYn'ergie. La 1^{ère} rencontre, le 13 juin 2013 à la Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable de Magny-les-Hameaux, a réuni 30 participants (institutions, associations et collectivités) sur les questions de l'information, de la coordination et des moyens disponibles pour la mise en œuvre des actions liées à la précarité énergétique. La seconde, le 24 septembre 2014 dans les locaux de l'Institut pour la promotion de la santé de Saint-Quentin-en-Yvelines, a permis de poursuivre ces échanges et de rapprocher santé et précarité énergétique.

Groupe d'échange « commerce »

Face au très grand nombre de projets proposés en CDAC (Commissions départementales d'aménagement commercial) dans le département et à leur manque d'ambition urbaine et prospective en regard des nouveaux modes de consommation, un groupe de travail et d'échanges est mis en place depuis 2010 à l'initiative du CAUE, et rejoint par la DDT, afin de réfléchir à l'avenir du commerce dans le département et plus largement dans l'ouest du bassin parisien et d'enrichir les avis des CDAC.

Sont invités : CCI, services de l'aménagement et des routes du Conseil général, EPAMSA, communautés d'agglomération compétentes... Le 25 avril 2013, les échanges ont été précédés par la présentation d'une étude sur l'évolution régionale des implantations commerciales par l'IAU et du schéma départemental commercial de l'Eure ; le 10 octobre, d'une présentation des acteurs du commerce et de leurs stratégies par la CCI et de la charte du développement commercial en Seine Aval par l'EPAMSA. .

Le CAUE rencontre aussi régulièrement :

les **architectes des bâtiments de France** et l'**inspecteur des sites** pour échanger des points de vue sur des projets en périmètre protégé, l'**Etablissement public foncier des Yvelines (EPFY)** à propos de projets complexes, ou pour échanger sur des projets intéressants référencés par le CAUE,

le **PNR de la Haute Vallée de Chevreuse** grâce à la participation du CAUE à la commission urbanisme, architecture, logement et au comité de pilotage du plan paysage et biodiversité du Parc,

le **PNR du Vexin français** concernant des projets situés dans les communes du Parc,

la **Direction départementale des territoires (DDT)** qui associe le CAUE à ses réflexions sur le foncier, ainsi qu'au « club planif » et à des actions avec l'**architecte et la paysagiste-conseils**,

la **SEM Yvelines Aménagement** pour le montage opérationnels et financiers de projets,

l'**EPAMSA** notamment concernant les projets commerciaux mettant en jeu la charte commerciale de la Seine-Aval,

et l'**AUDAS** à propos des projets sur le territoire de la Confluence Seine-Oise et lors d'accompagnement de communes sur leur document d'urbanisme.

Groupe d'échange « accessibilité »

A l'issue du cycle sur l'accessibilité des Mardis du CAUE en 2012, des participants ont manifesté le souhait de se rencontrer pour faire remonter les expériences de terrain et partager les questions techniques et les solutions apportées par les uns ou les autres. Le 29 avril 2013, douze représentants de communes, de la DDT, du CAUE et des personnes en situation de handicap ont évoqué les structures de l'instruction, la mise en accessibilité des commerces, la question de l'accessibilité dans les différents services d'une commune, la sensibilisation et l'idée de valoriser les réalisations yvelinoises par le biais d'une plateforme de réalisations.



Les pavés de l'allée centrale menant au château de Versailles depuis la place d'Armes ont été remplacés pour faciliter le déplacement de tous les publics © caue78/PC



Un projet culturel inter CAUE 78 et 95

Le territoire de la Confluence Seine-Oise, situé à l'intersection des départements des Yvelines et du Val-d'Oise, fait partie des dix territoires stratégiques du Grand Paris. Port Seine Métropole est l'un des projets majeurs de ce territoire. Plateforme multimodale, élément de la compétitivité de l'axe Seine, ce pôle logistique constitue pour le territoire de la Confluence un événement qu'il convient d'appréhender dans toutes ses dimensions patrimoniales, culturelles, urbaines, économiques, sociales, paysagères, environnementales et touristiques... Les principales actions menées en 2013 :

Un projet artistique

« Paysages et visages de la Confluence, l'œil du photographe »
En association avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, carte blanche a été donnée à deux photographes, Jean Christophe Ballot et Jean-Yves Lacôte, pour réaliser un premier état des lieux sensible des paysages et de l'occupation du territoire avant sa mutation. Les prises de vue réalisées au fil des saisons donneront lieu à une exposition itinérante dans les musées et les équipements des communes de la Confluence.



Un travail patrimonial

« Connaissances croisées sur la ville d'Achères »
Le 5 juin 2013 à Achères, une présentation du travail de diagnostic patrimonial et paysager mené par le CAUE 78 et le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France expliquait le soin à apporter à la rencontre des projets à venir avec les patrimoines existants.

Les premières Rencontres de la Confluence ont permis d'approfondir la connaissance des identités culturelles et sociales de ce territoire et de prendre la mesure des enjeux d'insertion d'un projet de port industriel du XXI^{ème} siècle. Une centaine de participants, élus, historiens, géographes, philosophes, chercheurs en logistique et carriers ont exprimé leurs visions des enjeux et contraintes du projet. Les actes de cette journée paraîtront en 2014.



Des visites de grands ports fluviaux français et européens
Pour les élus et services des communes de la Confluence et pour le personnel de Ports de Paris, les deux CAUE ont organisé en partenariat avec Ports de Paris, la visite des ports de Limay et Gennevilliers ; en collaboration avec le CAUE du Nord, une visite des ports de Lille ; et en collaboration avec Andréa Spoecker, docteur en architecture Hqe ensal et Antoine Beyer (université Paris Est), un voyage à Duisbourg (Allemagne) sur le thème « Interfaces ville-port ».

La très grande ville 24h chrono

Initiée par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture et de la Communication, la manifestation « La très grande ville, 24h chrono » invitait les franciliens à découvrir pendant 24 heures, 8 sites emblématiques des mobilités dans le grand territoire francilien : Saclay, Roissy, La Défense, Rungis, La Courneuve, Saint-Denis, Confluence Seine-Oise et la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.

Dans ce programme de recherche-action, le Bureau de la recherche avait confié à des tandems de jeunes architectes, paysagistes, urbanistes et chercheurs d'écoles d'architecture et des universités la conception d'évènements qui questionnent la mobilité et les territoires comme autant d'invitations au mouvement, à la circulation, à la mise en perspective et à la connaissance des sites.

L'équipe retenue pour le site de la Confluence associait le chercheur Antoine Beyer, chargé de recherche à l'Iffstar-Splott (université Paris Est) et Antony Jammes de l'agence d'architecture et d'urbanisme GRAU. Leur projet baptisé « Engins = Territoire » proposait sur le site de la Confluence une exposition de divers engins de mobilité, de toutes tailles et de toute nature, ainsi qu'un travail de cartographie original illustrant l'interaction entre territoires et engins.

Le 31 mai, à Achères, l'accent était mis sur le rôle du véhicule (de la voiture électrique inventée en 1898 au camion-pizza) dans la pratique et la fabrication de l'urbain.



Les réflexions

Les débats et visites organisés ont confirmé combien les questions et thématiques de travail soulevées par le projet de la Confluence sont multiples et relèvent de différentes échelles de territoire et de gouvernance. Quatre directions émergeaient toutefois assez nettement de ces temps d'échange :

- L'implication effective des habitants dans la transformation de leur lieu de vie et l'accord entre les temporalités de chacun des acteurs de la transformation : décideur, constructeur, habitant, etc.
- La représentation du territoire et l'articulation entre l'existant (soit une forte diversité de patrimoines à déchiffrer) et l'à-venir.
- La relation ville-port et la réappropriation du fleuve
- La possibilité de trouver une thématique dans les multiples transformations passées et futures du territoire : celle d'un territoire de l'innovation dans lequel l'art pourrait aussi trouver sa place.

Avec une impression apportée par le recul : celle d'une envie des « gens de la Confluence » de « faire métropole » à partir de toute la singularité complexe du territoire. De réfléchir à une métropole de 385 000 habitants qui soit une des « îles »-de-France au sein du futur Grand Paris.

Sensibiliser, former, informer

Missionné par la loi sur l'architecture de 1977 pour « développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public » le CAUE renouvelle chaque année ses programmes, s'efforçant de répondre au mieux aux demandes formulées et aux besoins perçus chez ses interlocuteurs. Favoriser la pratique directe de la ville, de l'architecture et du paysage lui tient à cœur et fonde un grand nombre des manifestations qu'il propose, toujours abordées dans l'optique d'enrichir les regards portés tant sur le patrimoine que sur la création contemporaine. Lors des temps de formation et d'information en salle, les animateurs ont à cœur de favoriser les échanges entre les participants et les intervenants et de contribuer à de fertiles croisements de points de vue. Et dans un souci d'efficacité et d'écologie, l'offre virtuelle est elle aussi régulièrement revue et amendée.

■ dans le centre de documentation

Depuis 2012, le centre de documentation accueille également les séances de conseils aux particuliers. Les pétitionnaires découvrent sur place les revues et ouvrages d'architecture qui peuvent les guider dans leur projet.

La documentation est ouverte à tous sur rendez-vous. Couvrant les domaines d'intervention du CAUE, les ouvrages, revues et publications des CAUE peuvent y être consultés.

228 ouvrages acquis en 2013 dont 73 livres. 5 nouveaux abonnements aux périodiques : Transrural initiatives, Be passive, Habitat naturel, Tous urbains, Cosa mentale.

780 dossiers de conseils aux communes à toutes les échelles constituent une particularité du fonds documentaire.



■ par le biais d'outils en ligne

Scoop.it : de juillet 2013 à décembre 2014 Cécile Varoquier a cédé les commandes de la documentation à Analie Montchamp. Les deux documentalistes ont assisté fin juin à une formation de 3 jours sur les outils qui permettent la mise en place d'une veille collaborative. Cette formation a permis la création fin 2013 d'un Scoop.it CAUE 78.

Cet outil permet la curation de contenus, c'est à dire la sélection, la suggestion et le partage de l'information issue du web sur des thèmes choisis (Yvelines - architecture et habitat - environnement et énergie - paysage, agriculture et biodiversité - urbanisme et aménagement).

78 224 références issues des fonds documentaires des CAUE d'Ile-de-France : articles, ouvrages, pdf, vidéos... sont proposés par **Res'AUE**, l'espace documentaire des CAUE d'Ile-de-France. L'accès à certains documents est réservé au personnel des CAUE. C'est notamment le cas des photographies pour des raisons de droits. Ce portail répond à plusieurs attentes : gagner du temps par une répartition du travail documentaire, pour les revues par exemples (le traitement des 110 titres est partagé entre les 7 documentalistes des CAUE), mutualiser et valoriser les fonds documentaires par la création d'alertes et de dossiers documentaires, développer le prêt de documents entre CAUE. La page d'accueil donne à voir une sélection des dernières références intégrées.

Nouveautés : les utilisateurs peuvent créer un compte afin d'enregistrer des recherches et de créer des alertes personnalisées. Une rubrique « A voir, A écouter, A visiter » annonce des émissions radio, des expositions, des vidéos, des sites...

Pour toute question sur ce site, contactez la documentaliste du CAUE.

12 300 visites en 2013, sur le portail documentaire.
<http://caue-idf.fr/>

2713 réalisations sont proposées dans l'**Observatoire national des CAUE** : architecture publique, habitat collectif ou individuel, aménagement urbain, espaces publics ou jardins.

41 CAUE ont créé cette base de données, enrichie par la valorisation des réalisations qui ne sont pas forcément publiées dans les revues spécialisées. Depuis 2013, la page d'accueil propose une mosaïque des dernières réalisations intégrées dans la base de données. L'accès le plus simple est géographique ou thématique, et multicritères dans la recherche avancée. Les fiches proposent des photographies, des plans et dans certains cas des documents complémentaires. La géolocalisation des projets permet aussi d'organiser des parcours thématiques, ou dans des échelles de proximité acceptables pour une journée ou une demi journée.

Aux particuliers, élus et professionnels, l'Observatoire propose une source de références utiles pour tout projet de construction, d'aménagement ou de visite. Chaque CAUE participant peut être contacté pour tout complément d'information ou pour une aide à l'organisation de visites et de parcours dans son département.

51 réalisations yvelinoises y sont présentées issues des palmarès, des concours d'architecture et d'aménagement urbains et des visites proposées dans le cadre des Mardis du CAUE.
<http://www.caue-observatoire.fr>

Les **26 076** connexions sur le **site internet** du CAUE en 2013, représentent 2173 visites mensuelles.

Quelques évolutions ont été apportées cette année : un **calendrier**, qui figure sur toutes les pages, permet de repérer les événements du mois et de retrouver les événements passés.

Les Lettres d'actualités (708 abonnés) et les Lettres du CAUE (713 abonnés) sont proposées à la lecture depuis la page d'accueil. L'abonnement se fait également dans cette rubrique. 2 nouveaux numéros rédigés par Anne Demerlé-Got, journaliste au CAUE, associée selon les thèmes à un membre de l'équipe, ont été proposés en 2013 :

n°10 - Trame verte et bleue

n°11 - Conseiller et sensibiliser le public à l'architecture

La rubrique « **Thématiques** » complète ses articles généraux (architecture, patrimoine, paysage ; etc.) par des rubriques plus spécifiques en lien avec les missions du CAUE sur le territoire départemental.

Depuis 2013 un onglet Confluence rend compte de l'actualité sur le territoire de la Confluence Seine Oise et des actions de sensibilisation et d'animation organisées par les deux CAUE des Yvelines et du Val d'Oise afin de favoriser une culture partagée de ce territoire (voir pages 8 et 9).



Le CAUE propose aux communes et intercommunalités de mettre en place un lien direct entre leur propre site internet et celui du CAUE afin que chaque citoyen puisse trouver des informations sur l'urbanisme, l'architecture et le cadre de vie.

Information auprès de la documentaliste du CAUE
cecile.varoquier@caue78.com



Sensibiliser, former, informer

■ par des actions à l'échelle régionale

Les CAUE d'Ile de France sont organisés à cette échelle depuis de nombreuses années. L'association Les CAUE d'Ile-de-France est présidée par Philippe Laurent, président du CAUE 92, les autres présidents ayant une participation active dans les débats et l'organisation d'actions mutualisées. Les directeurs se rencontrent tous les mois pour échanger et faire le point des actions régionales dont ils ont la responsabilité.

En 2013, l'URCAUE propose à la fédération nationale des CAUE d'accueillir et d'organiser **le congrès national des CAUE** qui aura lieu les 10 et 11 juin 2014 à Paris.

Observatoire de la qualité architecturale du logement

Les CAUE d'Ile-de-France ont poursuivi leur action de référencement d'opérations de logements intéressantes avec le soutien de la Direction générale des patrimoines (DGP) du ministère de la Culture et de la DRAC IdF. Cette démarche d'observation est mise en place avec les acteurs du projet (élus, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises et usagers) auprès desquels est mené un travail d'investigation à travers des interviews et des visites. Les projets de typologies, programmes, échelles et localisations très variés sont sélectionnés sur la base de sept critères : montage, programme, conduite et gestion de l'opération ; insertion urbaine ; dimension esthétique ; fonctionnalité, habitabilité, valeur d'usage ; choix constructifs et techniques ; innovation ; dimension environnementale.

Depuis 2010 les analyses bénéficient de deux apports : l'enrichissement du volet environnemental et technique avec Ekopolis ; l'examen de la « qualité d'usage » des logements avec production de plans habités rendant compte de l'appropriation par les habitants avec le Centre de recherche sur l'Habitat du laboratoire LAVUE (CNRS-Ecole nationale supérieure d'architecture Paris la Seine).

En 2013, deux des huit nouvelles **fiches d'analyse d'opérations** ont été étudiées dans les Yvelines : la construction de 193 logements privés et sociaux à **Bois-d'Arcy** et la construction de 19 logements sociaux du quartier Renault, **aux Mureaux**.

La quatrième édition du **séminaire** d'échanges de l'Observatoire a été consacrée aux « Habita(N)ts étudiants ». Une soixantaine de participants, acteurs du cadre bâti, ont débattu de la question du logement étudiant en Ile-de-France. Différents aspects ont été évoqués : le portrait de l'étudiant francilien et de son logement, ainsi qu'un tour d'horizon de la politique régionale du logement étudiant ; les questions du programme, de sa mixité, de son éventuelle réversibilité, et d'une construction modulaire afin de répondre rapidement à des

besoins très importants. Des exemples d'opérations repérées dans l'observatoire ont été enrichis d'approches et d'exemples étrangers. Sophie Némoz du PUCA a abordé une question centrale : les logements proposés ressemblent-ils aux étudiants d'aujourd'hui ? Les difficultés que rencontre la conception de logements au regard de l'application des normes réglementaires, la nécessité de réaliser 100 % des logements accessibles PMR notamment, ainsi que les difficultés de financement et de gestion d'espaces partagés collectifs représentent des freins importants à l'innovation. Les actes seront diffusés en 2014.

L'Observatoire est accessible sur le site de l'URCAUE <http://www.urcaue-idf.archi.fr>



*Le séminaire accueilli au ministère de la culture et de la communication
© CAUE 78, ERL*

Ekopolis

Les huit CAUE d'Ile-de-France, l'ADEME, l'ARENE, la DRIEA, la DRIEE et la Région, se sont associés en 2007 pour créer Ekopolis et mettre en valeur une démarche collaborative entre acteurs départementaux, régionaux et services déconcentrés de l'Etat. Le portage du projet par l'Union régionale des CAUE depuis 2009 a permis à Ekopolis de bénéficier des compétences transversales des CAUE, de leur expérience des territoires et de leur culture de projet. L'année 2013 a été consacrée à la **création de l'association indépendante Ekopolis** soutenue par les membres fondateurs. Ses statuts ont été déposés début 2014.

Le 12 décembre 2013, Ekopolis et les CAUE d'Ile-de-France proposait le **colloque Réhabi(li)ter**. En effet, la réhabilitation du parc de logements francilien apparaît aujourd'hui comme un chantier essentiel et considérable face aux objectifs définis par le Schéma régional climat air énergie (SRCAE). Pour atteindre le facteur 4 de réduction de la production de gaz à effets de serre à l'horizon 2020, il est nécessaire de réhabiliter 12 500 logements par an, soit une multiplication par 3 du rythme actuel.

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE, Marc Jaouen, de la DRIEA et Patrick Alfano de l'ADEME animaient l'atelier : « Maisons individuelles, quelles pistes pour lever les freins à la réhabilitation ? ».



une matinée d'immersion au domaine national de Saint-Germain-en-Laye (musée d'archéologie nationale) avec une visite du château © CAUE 78, CB

Formation « Voir et Comprendre l'architecture »

Les CAUE de Paris et des Yvelines ont proposé en 2013, un cycle de formation de 6 jours en partenariat avec le CAUE 74 et l'ENSA Paris Belleville. Cette formation professionnelle, qui vise à transmettre une culture architecturale et des principes de base de la conception architecturale aux non architectes, s'est déroulée entre janvier et mars, à l'école d'architecture de Paris-Belleville.

Alternant des conférences en salle, des exercices pratiques et des visites, elle a abordé des notions d'architecture, le processus d'élaboration du projet, et l'analyse de la qualité.

Cette première session a rassemblé 22 personnes de la maîtrise d'ouvrage (ville, SEM, EPF, EPA), de la maîtrise d'œuvre (dessinateur, chargé de communication, programmiste, assistante administrative) et des personnels de CAUE. La diversité des publics a beaucoup enrichi les échanges.



la formation a permis de découvrir le Pavillon de l'Arsenal (ici cours d'Eric Lapiere dans la salle des Jurys) © CAUE 78, CB



Sensibiliser, former, informer

■ par la participation au réseau CAUE

Le CAUE est très actif au sein du réseau national représenté par la Fédération nationale des CAUE et participe notamment à :

L'évolution des missions CAUE dans un contexte législatif en mouvement. 2013 fut une année de mobilisation et de réflexion pour le réseau sur 5 thèmes en lien avec les évolutions législatives en cours : CAUE et métropolisation ; CAUE et ingénierie publique ; CAUE et démocratisation de l'architecture ; CAUE et urbanisme ; CAUE, accompagnateur de la transition énergétique. L'ensemble des travaux seront présentés lors du Congrès des CAUE organisé les 11 et 12 juin 2014, à Paris en présence de Madame Aurélie Filipetti, ministre de la Culture et de la Communication.

Elisabeth Rojat-Lefebvre a représenté le réseau des CAUE lors de la **concertation sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture** organisée par le ministère de la Culture. Alors que bien des écoles ont intégré le caractère essentiel de la recherche pour dispenser un enseignement d'excellence, évoluer et créer de nouvelles synergies, envisager des rattachements tout en gardant leur spécificité sont les défis auxquels elles sont confrontées. Les CAUE sont très souvent en relation avec les ENSA pour monter des ateliers de projets sur leur territoire et proposer des stages aux étudiants. De nombreux salariés de CAUE enseignent aussi dans les écoles d'architecture, d'urbanisme et de paysage.

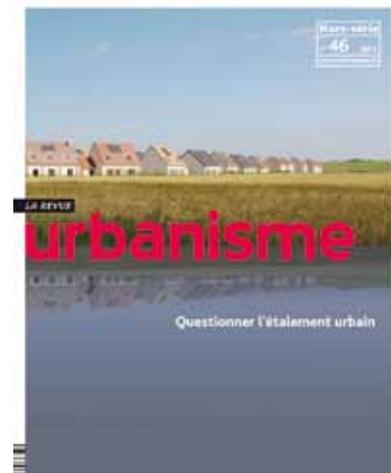
Lors de l'Université d'été des CAUE : ce moment de rencontre et d'échange annuel des professionnels des CAUE s'est tenu en septembre 2013 à Marseille. Organisé par l'Union régionale des CAUE de PACA sur le thème « Culture et CAUE », il a mobilisé 300 personnes du réseau venues de France et d'Outre Mer dont 5 du CAUE des Yvelines.

L'atelier URBA est un lieu d'échanges initié par le CAUE 78 ouvert aux urbanistes des différents CAUE. Il a pour objectif d'améliorer l'accompagnement des CAUE dans les documents d'urbanisme, de proposer des formations et de produire des plaquettes à destination des élus et des techniciens territoriaux. L'atelier a réuni une quinzaine de CAUE lors de cinq journées en 2013 afin de préparer un document pédagogique sur le PUP (projet urbain partenarial) dans la lignée des 3 autres déjà publiés : « Le PLU intercommunal, un outil de projet en faveur du développement durable » ; « l'orientation d'aménagement et de programmation » ; et « la taxe d'aménagement, un outil de financement pour le projet de territoire ». L'atelier s'est aussi consacré à produire de l'analyse pour mieux exprimer le rôle des

CAUE en matière d'accompagnement des documents d'urbanisme et a travaillé sur le sujet de la concertation dans les documents d'urbanisme pour proposer une formation au réseau en 2014.

Le groupe de travail « Régénération urbaine » initié par le CAUE de l'Eure, très impliqué dans la recherche ANR Bimby®, réunit une vingtaine de CAUE pour échanger sur leurs pratiques en matière de régénération urbaine. Selon les territoires concernés, leurs modes d'accompagnement et leurs conseils visent aussi bien la densification du pavillonnaire que celle des zones d'activités et des copropriétés. Les discussions se sont aussi nourries de réflexions présentées par le CETE de Normandie et le CERTU. Le souhait exprimé par les participants de poursuivre sur ces problématiques pourrait se concrétiser dans une réponse collective à des recherches avec des universitaires et les partenaires déjà associés.

Numéro spécial de la revue Urbanisme « Questionner l'étalement urbain » : le groupe de pilotage de cet atelier qui fait partie de l'université permanente des CAUE a décidé de publier suite à ses 4 années de travaux sur ce sujet. Elisabeth Rojat-Lefebvre a pris en charge la coordination de ce travail : recherche de l'éditeur avec la FNCAUE ; organisation des contenus avec le groupe de pilotage et Antoine Loubière, rédacteur en chef de la revue ; suivi des contributions des experts, chercheurs et professionnels contributeurs ainsi que celles des CAUE présentant des actions mises en place sur leurs territoires ; écriture des pages sur les actions CAUE concernant les zones d'activités et commerciales. Numéro publié en novembre 2013, 86 pages.



■ par des manifestations régulières

Les Mardis du CAUE

Dans le cadre du cycle sur l'accessibilité, le 14 mai 2013, 25 personnes ont visité le château de Versailles en compagnie de Marie-Armelle Hoyau, responsable du bureau des publics spécifiques au sein de l'établissement public. La visite a permis de montrer le nécessaire croisement entre dispositifs, (la signalétique, l'ajout d'ascenseurs, etc), un objectif de continuité des parcours (à l'image des 4 circuits réalisés dans les jardins par exemple), et la formation des personnels à l'accueil des personnes en situation de handicap. Des projections vidéo sont prévues là où l'accessibilité aux salles en étage s'avère impossible, comme au petit Trianon.

Le 4 juin 2013, dans le cadre du cycle projets durables, 20 personnes ont visité les jardins de Madame Elisabeth, à Versailles. Denis Isse, responsable du service départemental des espaces verts et les jardiniers ont présenté une gestion écologique qui prend le temps d'observer le site avant de le transformer et se fonde sur les spécificités des biotopes en présence pour conforter, voire enrichir la biodiversité présente.

Le 25 juin 2013, dans le cadre du cycle sur le logement, 25 personnes ont visité les 60 logements étudiants de l'immeuble « La Fresque » à Versailles, construits par Ithaques (architectes mandataires) & WRA pour le bailleur Versailles Habitat. Cet immeuble de 4 étages est en structure de bois massif, matériau dont la légèreté était nécessaire pour surplomber l'ancienne soule à charbon, aujourd'hui chaufferie collective au gaz desservant également 110 logements du quartier.



© photo CAUE 78, PA

Les Ateliers PLU+

Ce nouveau format de rencontres a été proposé en 2013 par le CAUE aux collectivités, élus et techniciens et aux équipes de maîtrise d'œuvre afin d'échanger sur la qualité des documents d'urbanisme. Chaque atelier développe une thématique et est organisé avec les partenaires du CAUE, services de l'Etat (Préfecture, DDT, STAP...), Conseil général et Conseil régional, chambres consulaires, parcs naturels régionaux, ... afin d'être au plus prêt de l'actualité technique et réglementaire.

Le 28 février 2013, le premier atelier s'intéressait au « Territoire en vert et bleu ». Les documents d'urbanisme sont l'expression politique d'un projet de territoire qui doit respecter les principes du développement durable énoncés dans le Code de l'urbanisme. Le Grenelle de l'Environnement a mis en place la Trame Verte et Bleue qui soulève de nouveaux défis aux différentes échelles, régionale et locales. Lors de cette journée, Laure Cormier, chercheuse au CNRS définissait les enjeux, la DDT, le CETE IdF et le PNR du Vexin présentaient des outils à disposition, tandis qu'Agnès Sourisseau, paysagiste au CAUE, proposait à partir de l'exemple de Vernouillet de considérer les trames vertes et bleues en interrelation avec les trames grises du développement urbain et routier. Enfin les maires de Maurecourt, Juziers, Vernouillet et des Essarts-le-Roi partageaient leurs expériences avec la salle rassemblant 70 participants d'horizons très divers.

Le 17 novembre 2013, le deuxième atelier était dédié à « La concertation dans l'élaboration des documents d'urbanisme », une concertation positionnée par Pascale d'Anfray-Legendre et Anne Demerlé-Got comme une opportunité dépassant la seule obligation réglementaire, soit un projet à part entière. Le processus de la concertation et la façon de construire une « culture de l'argumentation et de l'interconnaissance » a fait l'objet d'une introduction par Pierre-Yves Guihéneuf du cabinet DialTer. Les 35 participants se sont ensuite répartis dans l'un des trois ateliers proposés, pour découvrir en situation certains outils et méthodes utilisés par trois autres bureaux d'études : Polimorph (Petra Marguc), Missions Publiques (Judith Ferrando) et Lisode (Clément Geney).

Ces ateliers, préparés avec l'aide de Anaëlle Borey, étudiante en master 1 en géographie et de Caroline Sladek, étudiante en master d'urbanisme toutes les deux à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans le cadre d'un stage au CAUE, ont fait l'objet de cahiers distribués le jour J et accessibles sur le site du CAUE.

Il est possible de retrouver ces documents par thématique, nom de lieu ou par mot clé, (logement, copropriété ou biodiversité...) et également par date. www.caue78.fr



Sensibiliser, former, informer

■ par l'organisation de débats

Lors de l'**assemblée générale du CAUE**, le 10 juillet à l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, des ateliers sur le thème « Prendre nos désirs pour des réalités, comment voulons-nous habiter le territoire ? » étaient proposés. Après communication du point de vue filmé de trois élus du département, 90 participants accompagnés par le sociologue Jean-Louis Violeau ont produit leurs réflexions, qu'un compte-rendu des débats regroupait en binômes : rêve et légèreté, partage et apprentissage, habiter et habité, propriétaires et locataires, etc...

Lors de la **semaine 2013 « Agriculture & Paysage »**, initiée par la Fédération Nationale des CAUE, le CAUE, en association avec la ville des Mureaux et l'ADADSA, a proposé le vendredi 24 mai, une **projection/débat** au cinéma des Mureaux du film « Dessine-moi un paysage bio » réalisé par la Bergerie Nationale de Rambouillet. Ce film faisait écho aux différents projets cofinancés par l'Union européenne en faveur de l'agriculture et de l'environnement sur la commune des Mureaux. Les débats se sont concentrés sur les difficultés des agriculteurs pour pérenniser les exploitations périurbaines aujourd'hui, d'où la nécessité de poursuivre les démarches de sensibilisation des acteurs publics et des citoyens aux circuits courts : le motif de l'implication du CAUE ce soir-là.

Pour enrichir l'exposition « Le Corbusier à Chandigarh, entre ombre et lumière » proposée par le Musée Promenade, un **cycle de conférences** était proposé à Marly-le-Roi. Le 3 décembre, le CAUE exposait « **L'urbanisme moderne à l'épreuve du temps** » reprenant les grands principes de la Charte d'Athènes, les avancées urbaines et architecturales des constructions des grands ensembles des années 50-60 jusqu'à la manière dont on doit respecter aujourd'hui cette architecture lors des réhabilitations.

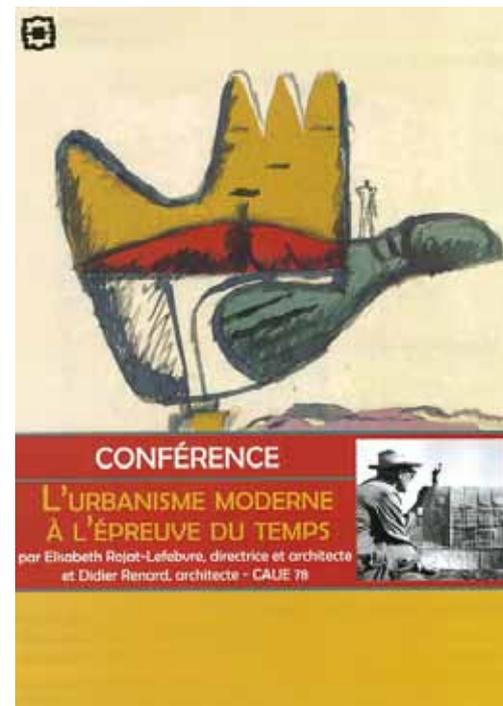
■ par des formations

« Transition écologique des villes et territoires »

Organisée par le CAUE 91, une formation proposée aux professionnels des CAUE a été suivie par sept d'entre eux (30, 77, 78, 91, 92, 94 et 95) sur le champ en mouvement de l'expérimentation urbaine, architecturale et environnementale « durable ». Quatre sujets ont été développés :

- 1) la performance passive des constructions neuves et anciennes,
- 2) le management des cibles environnementales dans la phase où le projet éco-urbain négocie l'entrée en scène des opérateurs du marché immobilier,
- 3) les outils d'analyse du cycle de vie de simulation-évaluation des impacts environnementaux d'une construction ou d'un territoire en projet,
- 4) la rénovation urbaine des quartiers associée à des projets d'initiative citoyenne désignés sous le terme « contrats de quartier » avec l'apparition de « facilitateurs » de quartiers durables pour la Région Bruxelles Capitale.

Une seconde formation à destination des CAUE est envisagée en 2014.



«Concevoir autrement pour construire durable»

Organisée par le CAUE 78 et le CAUE 91, cette formation a proposé aux stagiaires une réflexion sur la stratégie à mettre en œuvre en faveur d'une construction écologique et énergétiquement performante, qui participe d'un développement sociétal éco-responsable et soit attentive au confort de ses habitants.

• Un **voyage au Vorarlberg** (Autriche), du 18 au 21 avril : ce quatrième voyage proposé par le CAUE 78, en collaboration pour la première fois avec le CAUE 91, a permis à davantage de professionnels et d'élus de découvrir ce territoire fortement engagé et d'échanger avec ses principaux acteurs. Depuis 30 ans le Land a produit de nombreux bâtiments très performants dans le domaine énergétique et conçus avec une architecture particulièrement intéressante et adaptée. Depuis le 1er janvier 2007, il impose pour tous les bâtiments neufs réalisés par des maîtres d'ouvrage publics le standard « passif ». Les visites préparées et animées par Andréa Spoecker, architecte franco-allemande, en présence des maîtrises d'ouvrage ont montré une grande mixité de fonctions tant en construction neuve qu'en réhabilitation. L'Institut de l'Energie et ses partenaires ont présenté l'accompagnement très abouti qu'ils proposent aux collectivités.



La plateforme de formation bois de la Fabrique 21

• Un **séminaire d'approfondissement**, à la Fabrique 21 à Carrières-sous-Poissy le 26 juin 2013, a permis de réunir une quarantaine de participants des 4 voyages au Vorarlberg depuis 2007. Après la visite de la médiathèque de Verneuil-sur-Seine (Pascal Brunel Orain, PBO architecte) et les bureaux d'une entreprise de menuiserie à Epône (Agence Projectiles architectes), le regard des participants s'est focalisé sur de nouvelles démarches de projet en France : le pôle Eco construction Seine Aval présenté par l'EPAMSA ; l'Agence Eco construction Seine Aval par le directeur du développement économique de la CA2RS ; la rénovation écologique de la mairie d'Anthy-sur-Léman (74) par Andréa Spoecker ; la réhabilitation d'une mairie à Breuillet (91) par Laurent Hudon (DBLH architectes) et le projet de la maison Ly à Chanteloup-les-Vignes, par Valérie Mansard-Carrette et Daniel Denis Dubourg, architectes (Agence Souris Verte). Cette journée était complétée d'une visite de la matériauthèque de la Fabrique 21 par Nadia Kaminski de Bosschere, conseillère info-énergie à Energies Solidaires et de la plateforme de formation sur le bois avec Dominique Vignot, responsable des formations de la Fabrique 21.





Sensibiliser, former, informer, le jeune public

Depuis leur création, les CAUE savent que la culture architecturale et urbaine trouve ses meilleurs ambassadeurs auprès des jeunes. Le développement d'une société éco-responsable, créative et respectueuse des patrimoines et des paysages passe par eux, même si les programmes scolaires ménagent peu de places à l'acquisition des connaissances et postures nécessaires. Aussi le CAUE poursuit-il avec assiduité ses actions en milieu scolaire, renouvelant tant les thématiques que le vivier d'étudiants en architecture qui permettent de démultiplier les actions et trouvent dans ces programmes un complément à leur propre formation. Les formes et la périodicité des interventions varient, l'objectif reste inchangé : transmettre une sensibilité au cadre de vie et susciter une envie d'en défendre et améliorer la qualité.

■ par des classes à PAC

Le CAUE a organisé 6 actions de sensibilisation dans le cadre de ces classes à Parcours Artistique et Culturel mises en place par l'Education nationale, et soutenu par l'Inspection académique des Yvelines et la DAAC qui contribuent à leur financement.

Versailles

Collège Pierre de Nolhac, classe de 3^{ème}, 25 élèves
L'équipe d'enseignants a souhaité reconduire pour la deuxième année consécutive une action sur le thème des matériaux et techniques de construction et de leur évolution à travers les époques. Mené avec le professeur de technologie, un atelier de construction de maquettes de différents types de ponts a servi de fil conducteur à l'action qui comprenait également des visites pour découvrir l'architecture du bois et de la pierre à Chartres et celle du béton armé avec la visite de la gare des Chantiers proche du collège.

Le Perray-en-Yvelines

École Les Platanes, 4 classes du CE1 au CM2, 105 élèves
Cette action a été menée en partenariat avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre de ses actions d'éducation à l'environnement. La découverte du patrimoine architectural du Perray a été organisée à partir d'itinéraires dans les différents quartiers de la ville : observer le patrimoine bâti, saisir l'organisation du bourg, repérer et analyser les éléments du paysage qui illustrent les évolutions de la ville.

Poissy

École Robert Fournier, 2 classes, CE1-CE2 et CM1-CM2, 52 élèves
En relation avec le projet urbain de réhabilitation du quartier de la Coudraie, cette action avait pour objectif d'impliquer les élèves dans la transformation de leur quartier à partir de la réalisation d'une maquette de celui-ci.

Thoiry

École élémentaire de Thoiry, 2 classes, CM1 et CM2, 54 élèves
Une action menée de manière évolutive : après la représentation de l'école, une visite dans le village, l'observation de ses maisons à colombages, des activités traditionnelles et l'apport de repères sur

l'histoire des lieux, le projet a mené la classe jusqu'à l'architecture savante basée sur le nombre d'or et la course du soleil du château de Thoiry.

Triel-sur-Seine

Collège les Châtellaines, classe de 5^{ème}, 26 élèves
Le thème de l'habitat écologique a permis d'aborder également les notions d'habitat autonome et de micro architecture. A partir d'un contexte géographique donné : Dakar au Sénégal, le Grand Nord Canadien, le Désert de Gibson en Australie, Bangkok en Thaïlande... et après quelques recherches en petits groupes, les élèves ont inventé leur projet d'habitat réalisé en maquette avec des matériaux de récupération qu'ils ont collectés.

Porcheville

Lycée Lavoisier, 2 classes, Seconde et Terminale CAP « constructeur de routes », 38 élèves
Pour ces élèves, plusieurs objectifs étaient retenus : leur apporter un supplément d'intérêt au contenu de leur cursus scolaire, les aider à se projeter dans un parcours professionnel, leur faire découvrir la dimension artistique des métiers de la construction. Les interventions ont été construites à partir de visites de cas concrets d'architectures et d'ouvrages d'art du XX^{ème} siècle représentatifs de l'évolution des techniques de construction, des matériaux et des partis pris architecturaux : la Villa Savoye, la Cité jardin d'Elisabethville et un itinéraire de découverte passant par le Pont de Tancarville, le Pont de Normandie, la ville du Havre, patrimoine mondial de l'UNESCO avec en particulier l'église Saint Joseph et la salle culturelle « le Volcan ».



■ par des classes de ville à Achères

Depuis 2009, un partenariat avec la commune d'Achères permet de réaliser chaque année 4 classes de ville dans les différentes écoles élémentaires de la commune. Les élèves vont pour un temps devenir « touristes » dans leur propre ville et la « visiter » le sac au dos, carnet de notes et appareil photo à la main pour la redécouvrir, retrouver les traces de ses origines, interroger ses habitants et assembler tous les éléments qui caractérisent son territoire.

Ecole Frédéric Joliot-Curie - pour une classe de CM2, 26 élèves

Ecole Paul Langevin – pour 2 classes de CM2, 56 élèves

Une réunion de lancement a été organisée le samedi 26 janvier pour l'ensemble des enseignants et intervenants. Le deuxième trimestre permet de préparer et d'introduire la classe et les interventions sont regroupées sur le troisième trimestre.

Collège Jean Lurçat – pour une classe de 4^{ème} EGPA, 16 élèves

Cette année, la commune a ouvert l'action aux élèves d'une classe d'Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés qui regroupe des élèves « en difficulté ».

Le CAUE est associé depuis trois ans à la réalisation du diagnostic patrimonial sur le secteur Seine Aval. L'occasion de proposer au collège :

- de faire découvrir le patrimoine d'Achères aux élèves à partir des travaux menés par le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France,
- au-delà, de mettre les élèves en situation de participer concrètement à ces travaux,
- et dans le même temps, de découvrir les métiers qui y sont liés.

Après avoir rencontré les chercheurs du SPI à Paris dans leurs locaux, les élèves ont réalisé des relevés dans un périmètre limité à quelques îlots pavillonnaires situés à proximité du collège puis une sélection et la mise en forme des informations recueillies. La reconnaissance de leur travail a pris une dimension valorisante pour ces jeunes souvent en difficulté dans leur parcours scolaire.

10 étudiants ont développé ces actions pédagogiques, encadrés par Didier Renard, architecte conseiller du CAUE et Laure Galimard, architecte et enseignante en arts appliqués : Amélie Sheepers, Camille Worms, Julie Mistoco, Lucie Martineaud, Martine Faisandier, Raphael Fiorini, Loïc Morin, Johanna Schmidt, Solenn Augé, Maxime Faure en master de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles.

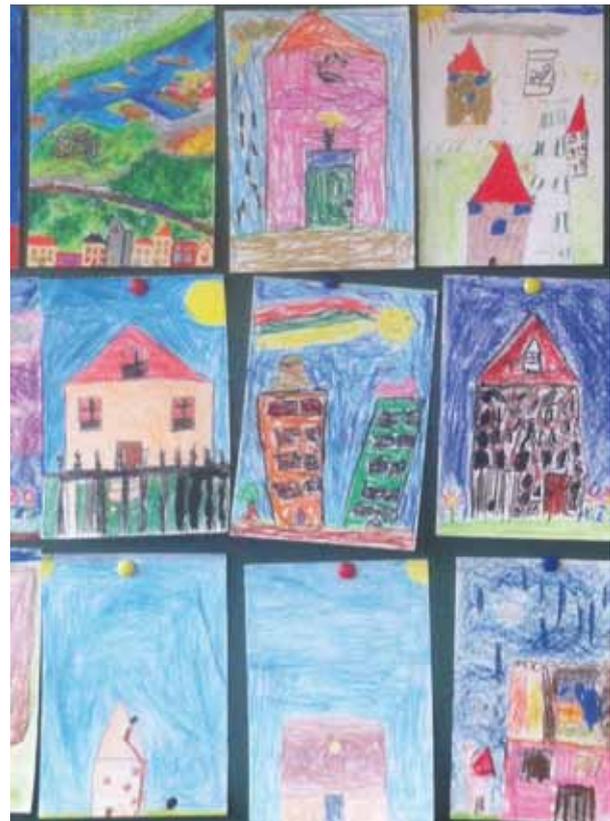
■ par des visites

Une promenade urbaine à Poissy

Dans le cadre de l'exposition « Architectures et jeux de construction » présentée au Musée du Jouet, d'octobre à décembre 2013, le CAUE a proposé une visite accompagnée pour observer et comprendre l'évolution au fil des siècles des formes urbaines, de l'architecture et des techniques de construction.

Des visites d'habitat résidentiel influencé par la Charte d'Athènes

A l'occasion de l'exposition « Le Corbusier à Chandigarh : entre ombre et lumière » présentée au Musée-Promenade de Marly-le-Roi de septembre 2013 à février 2014, le CAUE a été sollicité pour organiser des promenades à la découverte d'opérations d'habitat résidentiel, réalisées dans les Yvelines au XX^e siècle et illustrant les principes développés par la Charte d'Athènes. Quatre sites étaient proposés : les Grandes Terres à Marly le Roi, le Domaine de Saint-François d'Assise à La Celle-Saint-Cloud, le Shape Village à Saint-Germain-en-Laye et la Cité-jardin d'Elisabethville à Aubergenville.



Travaux des classes de ville à Achères



Sensibiliser, former, informer, le jeune public

■ par des outils et des formations

Formation « Enjeux architecturaux d'hier et d'aujourd'hui : la permanence des principes de Le Corbusier ? »

La Villa Savoye et le CAUE 78 se sont associés pour proposer deux demi-journées de formation, les 27 mars et 17 avril, ouvertes aux enseignants de toutes disciplines des collèges et lycées des Yvelines.

L'Exposition « L'architecture du XX^{ème} siècle »

propose une promenade départementale à travers 130 réalisations architecturales du XX^{ème} siècle. C'est l'occasion pour les enseignants de travailler sur différents thèmes : la cellule de l'habitat, l'hygiénisme, l'évolution formelle et les matériaux, les cinq points de l'architecture moderne, tradition et modernité. Cette exposition est accompagnée d'une mallette pédagogique.

Depuis sa réédition en 2010 par le service patrimoine du Conseil général, l'exposition circule dans les collèges du département.

Sur l'année 2013, l'exposition a été empruntée 7 fois, par les collèges la Coudre à Montigny-le-Bretonneux, Hélène Boucher à Voisins-le-Bretonneux, Hoche à Versailles, le Village à Trappes (2 fois), Jean Racine à Saint-Cyr-l'École et Pierre de Nolhac à Versailles. Renseignements auprès du CAUE pour les modalités de réservation. <http://caue78.archi.fr/spip.php?article85>

Cette année **249** structures ont contribué au succès de la manifestation **les Enfants du Patrimoine**. Depuis plus de 10 ans, les CAUE d'Ile-de-France sollicitent des partenaires et des structures régissant des lieux de référence, innovants comme méconnus, afin de constituer un programme d'activités gratuites, conçues spécialement pour le jeune public.

L'édition 2013, le 13 septembre, a ainsi rassemblé **850** classes, principalement issues du premier degré, 1% de maternelles, 72% d'élémentaires, 10% de collégiens et 16% de lycéens.

22 226 élèves, accompagnés de leurs enseignants et de parents d'élèves, ont participé aux visites.

Dans les Yvelines, la communication a été transmise par l'Inspection académique et par les professeurs documentalistes du département,

et **2444** élèves se sont rendus sur les **12** sites proposés, le

Château de Versailles accueillant à lui seul **66** classes.

En 2014, les Enfants du Patrimoine profiteront de la refonte générale du site Internet de l'Union régionale des CAUE d'Ile-de-France qui sera doté de nouvelles fonctionnalités.

http://www.urcaue-idf.archi.fr/enfants/enfants_edito.php

Les carnets de visite

Les visites présentées ci-dessus ont permis d'enrichir la collection des Carnets de visite mis à disposition des enseignants, consultables sur le site du CAUE. Ils offrent un support (un dossier pour l'enseignant et un carnet pour l'élève) pour organiser des visites de bâtiments et de lieux exemplaires illustrant les thèmes majeurs de l'architecture et de l'urbanisme du XX^e siècle.



Visite d'architecture - livret de :

Gare des Chantiers - Versailles

En s'approchant de la gare...

La gare dans la ville :

Observez la manière dont la gare est implantée dans le quartier. Quel chemin doit-on emprunter pour accéder à l'entrée de la gare, en voiture et à pied ?

Quand on emprunte cette voie, peut-on aller ailleurs qu'à la gare ?

Déterminez ce que la voie depuis le bas de la rampe. Que remarquez-vous à propos du bâtiment ?

Que voit-on derrière la gare (à l'arrière-plan) ?

Quelles différences voit-on entre la gare adjacente, et la photo d'archive ci-dessous ?

Observez maintenant la situation dans le quartier grâce au plan ci-dessous.

Une visite d'architecture proposée par le CAUE78
Livret de l'enseignant

LA CHAPELLE DES DIACONESSES Versailles

Un lieu de culte résolument moderne :

Cette chapelle est le résultat d'une commande spécifique émise par les sœurs d'une congrégation protestante, les « Diaconesses ». Celle-ci énonçait comme lieu de culte un bâtiment manifeste de l'architecture du 21^{ème} siècle, ouvert sur la société et sur l'extérieur. Selon l'architecte, Hans Holteit, ce bâtiment « a été dit de questionner la place de l'Église dans la société, et donc dans l'architecture ».

«Une chapelle pour notre époque»

«Ce projet part d'une tente. Une chapelle provisoire installée pendant plus de vingt ans sur le terrain, qui était alors inoccupée. Les sœurs, attachées à ce lieu de culte, ont exprimé le désir de retrouver cette ambiance perméable au fruit des liens et au monde extérieur ».

Comme une tente, la chapelle est établie dans un tissu tissé de lamelles de bois sculptés, enveloppé d'une structure transparente en verre, de forme triangulaire. L'assemblage des deux structures crée un espace de distribution, poreux lorsque vient l'extérieur et le lieu de rassemblement.

Remise de prix du concours Flash ton Patrimoine

Qu'est-ce que le patrimoine pour les franciliens de moins de 25 ans ? Telle était la question posée par les CAUE d'Ile-de-France, à travers ce concours imaginé en 2012, pour les 10 ans des Enfants du Patrimoine et soutenu par la DRAC Ile-de-France, la mairie de Paris, le groupe Abvent France et l'agence de photographes VU' avec comme prix en ligne de mire, une journée d'atelier avec un photographe professionnel.

Les réponses ont été nombreuses – 366 -, diverses - quatre tranches d'âges, participation en groupe, en classe ou individuellement -, et riches d'enseignements. Les textes des jeunes, tout autant que leurs photographies, dressent un nouveau visage de la région, à la fois grave et naïf, personnel et partagé, mais toujours juste et étonnant. Composé d'une douzaine de personnes, le jury réunissait autour de Pierre Mansat, élu en charge de Paris Métropole, des chercheurs et représentants de professions liées à l'architecture, au paysage, à l'image, au journalisme, et à l'histoire.

29 lauréats : la remise des prix s'est tenue le mardi 25 juin 2013, à la Galerie du CAUE 92 à Nanterre.

Face au succès rencontré par le concours, les CAUE d'Ile-de-France étudient actuellement une deuxième édition en 2014.

Découvrez les photographies et textes récompensés sur : www.flash-ton-patrimoine.fr/



3208 élèves des Yvelines ont bénéficié d'une action de sensibilisation du CAUE pendant le temps scolaire en 20



« Ceux que je ne lirai jamais »

Une classe du lycée Jules Ferry de Versailles a été lauréate de la catégorie Groupe/Classe 15-18 ans, thématique le Patrimoine immatériel. La classe, très fière, a été récompensée par une demi-journée d'atelier avec le photographe Michael Zumstein, de l'agence Vu.

« Silence, on tourne ! »

Après une première production de « Kaléidoscope » donnant carte blanche à un artiste pour une relecture des paysages des Yvelines, « Portrait d'Ares » fut le premier documentaire filmé réalisé « en interne » en 2009 mettant en collaboration le CAUE 78 et le CAUE 77, pour le réseau national des CAUE. Depuis, le CAUE des Yvelines a poursuivi son engagement dans cette direction : c'est en se saisissant d'un outil actuel que le CAUE poursuit sa mission de connaissance et d'analyse des territoires, sa collecte de références et de projets exemplaires, son écoute des acteurs au plus près du terrain, pour mieux restituer et communiquer. Ainsi par la vidéo le CAUE donne aujourd'hui la parole à ceux qui oeuvrent pour les territoires, et contribue à ouvrir les débats d'idées nouvelles et d'exemples, d'actions concrètes, réalistes, innovantes et toujours adaptées à une situation donnée. Par cette voie filmée, le conseil ne se veut jamais impératif mais puissamment incitatif et réfléchi ; il est respectueux des choix « éclairés » des décideurs, et en ce sens, très « performant ».

Après son implication dans la co-réalisation de « Portraits d'Ares », le paysagiste du CAUE, François Adam a reçu une formation en écriture, cadrage, et montage. Il exprime maintenant son regard de paysagiste réalisateur à travers plusieurs types de films à caractère documentaire : récit d'impressions de voyage d'étude dans la Ruhr, lecture et analyse thématique des paysages industriels de Seine Aval, restitution et analyse d'interviews prospectives d'élus des Yvelines dans le cadre de la révision de l'Atlas des paysages...

Actuellement il renouvelle sa collaboration avec Michel El Hannachi, vidéaste au CAUE 77, pour réaliser un nouvel événement national sur le thème des nouvelles ruralités, suite d'expériences innovantes et de portraits motivants pour tous les preneurs de décisions... La sortie du film est prévue à l'automne 2014 et alimentera notamment et entre autre la semaine « agricultures et paysages 2015 », ainsi que nombre de débats et discussions de la vie du CAUE, de ses élus, des professionnels, et de tout public...

Les réalisations 2013 sont visibles sur le site internet du CAUE 78 :

Duisbourg, triptyque d'une Confluence

Ville de Confluence, Duisbourg et ses ports sur le Rhin ont subi de plein fouet le déclin sidérurgique et minier de la Ruhr des années soixante à quatre-vingt. Depuis, une dynamique de réorganisation et de transformation économique et sociale est à l'origine de la recomposition des espaces portuaires et urbains dans un élan de connivence. Dans ces trois tableaux successifs, l'empreinte du passé subsiste plus loin qu'une simple acceptation comme une véritable source de projet. Evolution d'un port, reformulation d'un quartier urbain, et reconquête d'une friche industrielle s'enchaînent dans ce triptyque issu d'une même logique que jalonnent en quelque sorte « les amers du souvenir de la Ruhr ». Ce film est issu du voyage du 26 et 27 mars 2013 organisé par les CAUE 78 et 95 pour les acteurs de la Confluence Seine-Oise dans le cadre du projet de création d'un port multimodal et dans la perspective d'ouverture du canal Seine-Nord-Europe.

Film projeté lors des Rencontres de la Confluence du 4 avril 2013.

<http://caue78.archi.fr/spip.php?article533>





La cimenterie - Patrimoine et paysage industriel : de la monumentalité à l'empreinte

La vallée de la Seine, en aval de Paris, est marquée par l'industrie automobile et cimentière. Certaines installations sont monumentales et font figure de jalons sur ce territoire, alors que d'autres plus discrètes, dans une plus simple « empreinte », parlent d'un passé révolu. De coteaux en cheminées, d'usines en carrières, toutes, dans un jeu d'imbrication d'échelles de temps et d'espace, participent à la construction emblématique des paysages de la vallée de la Seine.

Ce film a été conçu dans le cadre du volet « paysage » du « diagnostic patrimonial » réalisé par le CAUE 78 et le service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France. Il a été projeté le 22 février 2013 dans le cycle de conférences sur le patrimoine industriel organisé par la Région.



Dans 10 ans – « Prendre nos désirs pour des réalités, comment voulons-nous habiter le territoire ? »

Film réalisé à partir d'interviews de : Jannie Demichelis, maire d'Orphin ; Jean-Marie Tetart, maire de Houdan, conseiller général des Yvelines ; Joël Tissier, maire-adjoint de Maurecourt, conseiller général des Yvelines.

Trois élus, respectivement d'une grande, d'une moyenne, et d'une petite commune des Yvelines, observent et vivent leur territoire avec leurs habitants. Tour à tour enjoués et confiants ou anxieux d'un devenir incertain, ils abordent des thématiques des plus variées qui vont de l'environnement aux transports, de l'agriculture au logement, ou de la densification au lien social, tout ce qui fait la vie quotidienne de leurs administrés. Conscient des réalités de terrain, ils font part de leurs actions, de leurs souhaits, de leurs rêves pour les 10 années à venir.

Ce film a été conçu à partir extraits d'interviews réalisées par Bertrand Folléa et François Adam dans le cadre de la révision de l'atlas des paysages des Yvelines, actuellement en cours. Il a été réalisé pour l'assemblée générale du CAUE en juillet 2013.

Le paysage n'est pas un tableau figé, il est une partie visible du réel. La mobilité de la caméra permet de construire un panoramique qui exprimera au plus près la longueur d'un horizon. Le zoom permet d'explorer en avancée un motif, ou en recul, afin de remettre un élément particulier dans son contexte de territoire. L'objectif capte le mouvement, ou peut lui-même se mettre en marche pour explorer un paysages. Le son est au fondement de la perception des paysages : paysages calmes ou paysage bruyants n'auront plus la même image. La parole, essentielle, les fait vivre par, et pour ses acteurs.



Accompagner les maîtres d'ouvrage

Vue du côté du maître d'ouvrage la demande est toujours urgente : il faut réaliser, construire, et mener à bien rapidement. Or l'émergence d'une nouvelle donne environnementale et économique oblige à faire mieux, plus sobrement, plus efficacement, en prenant le temps de regarder largement autour, d'inclure tous les acteurs et de réunir toutes les compétences, et ce, dans le cadre d'une multiplicité de normes et règlements croissante quand les budgets et le temps s'amenuisent. Et le changement, comme tout changement, fait monter les peurs et les réticences des riverains, des bailleurs, etc. C'est dire les contraintes qui pèsent sur le moindre projet, et la nécessité grandissante d'un accompagnement placé par le CAUE au cœur de ses missions que le projet porte sur une démarche, un bâtiment, un quartier ou un document d'urbanisme et que la sollicitation de ses conseillers ait lieu, idéalement en amont, ou plus tardivement dans le processus de projet.

I dans leurs projets de construction

Le conseil aux particuliers

Partéléphone, les questions posées sont de toutes nature et amènent souvent à envoyer un dossier documentaire par écrit, renvoyer vers l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) pour les questions financières et juridiques ou vers l'ABCdaire régional du particulier. Celui-ci conçu par les documentalistes et les architectes conseillers des CAUE d'Ile-de-France propose une centaine de réponses aux questions les plus souvent posées par les particuliers. Il est remis à jour régulièrement.

<http://www.urcaue-idf.archi.fr>

Dans les locaux du CAUE ou dans le cadre d'un suivi communal, les architectes conseillers rencontrent des porteurs de projets le plus en amont possible de leurs réflexions. Avant de formuler une réponse, ils replacent ces questions dans un contexte général : celui d'un site, d'un quartier, d'un paysage, et intègrent les demandes techniques, architecturales ou énergétiques dans une démarche globale. Avec l'agence locale de l'énergie du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC) et Energies Solidaires, le CAUE, soucieux de contribuer à une culture partagée du développement durable, organise des permanences communes de conseil. (voir p32 et 33)

Des conseils sont donnés aux porteurs de **projets d'hébergements touristiques** en partenariat avec le relais des Gîtes de France, mais aussi avec d'autres acteurs. Le Conseil général dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de randonnées équestres accompagne les particuliers souhaitant créer un hébergement pour chevaux à proximité des boucles de randonnées identifiées. D'autre part, les communes peuvent occuper leurs bâtiments par cette activité, cela est particulièrement approprié sur les territoires des PNR. En milieu urbain, des personnes à la retraite peuvent se lancer dans le projet de redistribuer leur logement pour accueillir des chambres d'hôtes et se doter ainsi d'un complément de revenus. En 2013, des projets ont été examinés sur les communes de Versailles, Villennes-sur-Seine, Fontenay-saint-Père, Maule et les Alluets-le-Roi.

Le conseil aux collectivités et associations

Tout projet nécessite réflexion, et à l'échelle des collectivités territoriales, les projets ayant trait à l'espace ont un besoin tout particulier d'anticipation. Définir la juste nécessité qui fonde une opération, le programme le plus adapté, et les qualités à satisfaire, nécessite de réunir autour de la table tant les élus, que les financeurs, les techniciens et les usagers. Et d'intégrer à la préfiguration l'après-réalisation, c'est à dire la gestion et les potentiels de transformation de ce qui est projeté. Face au trop grand nombre de bâtiments démesurés, rapidement obsolètes, ou répliquant un dispositif déjà présent à proximité, il est essentiel pour le CAUE dans sa mission d'accompagnement à l'anticipation, d'inciter les maîtres d'ouvrage à étudier des programmes multi-usages, multi-temporalités, et la mutualisation d'un stationnement ou des services d'un gardien, comme cela se pratique couramment au Vorarlberg, par exemple, trop rarement en France pour le moment.

Association OPIE (Office pour les insectes et leur environnement)

Réflexion sur l'aménagement de leurs nouveaux locaux à Carrières-sous-Poissy (en cours).

Auffreville-Brasseuil

Accompagnement de la commune pour la restructuration du centre bourg, pôle scolaire (réalisation d'une nouvelle classe, de nouveaux sanitaires, d'un nouveau préau, réaménagement d'une ancienne classe et d'un nouvel accès à l'école), réaménagement des locaux de la mairie et de l'espace public devant la mairie.

Réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble de la commune ; élaboration du pré-programme pour la consultation de maîtrise d'œuvre, assistance pour le choix de l'équipe et mise en place d'un contrat rural. Equipe retenue : Boidot-Robin, architectes (75) (en cours).

Boinvilliers

Accompagnement de la commune dans l'élaboration d'un contrat rural : rénovation énergétique de la salle des fêtes, aménagement d'espaces publics et mise en accessibilité de la mairie (en cours).

Bonnelles

Poursuite de l'accompagnement de la commune dans ses choix pour la construction de plusieurs équipements en centre-bourg ; organisation de la sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la poursuite de l'opération (en cours).

Communauté d'agglomération des 2 rives de Seine / Fabrique 21 / Carrières-sous-Poissy

Poursuite de la participation au comité de pilotage de l'agence de l'éco-construction Seine Aval et aux actions de formation ; conseils sur le développement de la filière d'éco-construction et de la matériauuthèque ; conseils aux particuliers souhaitant construire ou réaliser des travaux, conseils donnés en commun avec Energies Solidaires (en cours).

Châteaufort

Poursuite de l'accompagnement de la commune sur la création de logements et d'équipements en centre-bourg ; réalisation d'une étude « diagnostic et principes de composition » remise lors de la consultation d'équipes promoteur/architecte ; aide aux choix de l'équipe lauréate, en collaboration avec le STAP. Equipe retenue : Boidot-Robin, architectes (75) (en cours).

Conflans-Sainte-Honorine

Suivi des études du quartier Gévelot, en site classé, pour un passage en commission des sites et des paysages, en lien avec l'inspecteur des sites.

Fontenay-Saint-Père

Poursuite de l'accompagnement de la commune pour la construction et la réhabilitation de plusieurs équipements dans le cadre d'un contrat rural.

Hermeray

Regard sur l'évolution de cinq fermes classées en zone urbaine au PLU, préconisations en vue de la protection du patrimoine et de sa transformation respectueuse du bâti ancien.

Longnes

Accompagnement de la commune pour la réalisation d'équipements et d'espaces publics (salles d'activités sportives et culturelles, aménagement des abords, bibliothèque et salles de musique) ; organisation de la consultation d'architectes. Equipe retenue : Arnold Velay, Nadine Lemesre, architectes (78). Contribution à l'élaboration d'un contrat rural (en cours).



Hermeray, étude sur l'évolution de fermes © photos CAUE 78, AB



Longnes, rénovation d'une grange pour créer une bibliothèque et des salles de musique © photo CAUE 78, AB



Accompagner les maîtres d'ouvrage

Mareil-Marly

Accompagnement de la commune dans ses réflexions sur la constructibilité d'un secteur à proximité du cœur du village.

Maurepas

Poursuite de la mission de conseil auprès des habitants pour les aider à mener un projet d'amélioration énergétique, de transformation, ou d'extension de leur habitat. Pour encourager les actions d'amélioration et permettre d'optimiser le bâti avec une exigence de qualité architecturale, présentation du guide pédagogique conçu par le CAUE et l'ALEC-SQY en 2012, lors de 3 ateliers de quartiers à l'attention des habitants (automne 2012 et printemps 2013).

Moisson

Poursuite de l'accompagnement de la commune pour la création d'un gîte équestre communal, présentation et mise en relation avec l'action des Nouveaux Commanditaires de la Fondation de France (commande artistique portant sur l'aménagement de l'atelier de la boucle et sur la création d'une forme visuelle située au bord de la Seine) ; aide au montage du dossier de candidature pour l'appel à projets en faveur de la valorisation et de l'animation de la Seine lancé par le CG 78 ; aide au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue après consultation.

Les Mureaux

Poursuite du conseil sur les projets auprès des particuliers avec l'instructeur, l'élue à l'urbanisme et la conseillère info énergie ; évaluation et réécriture de certaines règles d'urbanisme afin de les ajuster au bâti existant.

CA2RS / Orgeval

Accompagnement de la collectivité dans ses ambitions pour la restructuration de la zone d'activités des 40 sous ; participation à l'atelier politique de présentation de l'opération aux propriétaires et exploitants ; participation à quatre ateliers territorialisés sur la zone d'activités avec propriétaires et exploitants ; co écriture du cahier des charges de la consultation de maîtrise d'œuvre pour une équipe pluridisciplinaire (commerce, paysage, architecture aménagement urbanisme, réseaux, déplacements). Equipe lauréate : HDZ architecte urbaniste mandataire, Frank Boutté environnement, Objectif ville commerce, Sismo et Transitec (en cours).

Poigny-La-Forêt

Poursuite de l'accompagnement de la commune dans le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des ateliers communaux. Après audition, choix de l'équipe Boidot-Robin architectes (75) (en cours).

Raizeux

Réflexion sur l'évolution d'une grande ferme en fin d'exploitation, préconisations en vue de la protection du patrimoine et de sa transformation respectueuse du bâti ancien, à inscrire dans le PLU.

Saint-Hilarion

Poursuite de l'accompagnement de la commune dans la réalisation du lotissement du centre-bourg ; aide au choix de l'aménageur et de l'urbaniste conseil de l'opération. Lauréats : CM-CIC Sarest, aménageur ; BTA, architectes. Réalisation d'un atelier de sensibilisation auprès des élus et des maîtres d'œuvre (en cours).

Saint-Illiers-la-Ville

Poursuite de l'accompagnement de la commune pour la coordination des espaces publics du centre bourg (Atelier Choiseul, architecte) et des logements sociaux construits par l'Opievoy ; étude préalable pour le réaménagement d'une longère communale en un commerce multi-services, une halle communale et une nouvelle école ; organisation de la consultation de maîtrise d'œuvre. Lauréats LEM+ architectes, Lépinay et Meurice (75) dans le cadre d'un contrat rural (en cours).

Saulx-Marchais

Regard sur l'évolution de trois fermes classées en zone urbaine au PLU, préconisations en vue de la protection du patrimoine et d'une transformation respectueuse du bâti ancien.

Saint-Martin-des-Champs

Accompagnement de la commune pour le ravalement de l'église et la construction d'un espace de stockage communal dans le cadre d'un contrat rural ; aide au choix de l'architecte. Lauréats SAGL architectes associés (75).

Trappes / GIP-RU

Accompagnement du conseil syndical de la copropriété Port-Royal située à un emplacement stratégique du centre-ville dans la rénovation thermique du bâtiment afin de proposer une approche globale : performances énergétiques, confort d'usages et qualité architecturale.

Verneuil-sur-Seine

Accompagnement de la commune dans ses réflexions sur la transformation de deux écoles, mise en accessibilité PMR et réhabilitation énergétique en conservant les qualités architecturales des bâtiments avant lancement des études de maîtrise d'œuvre.

Vernouillet

Réalisation du diagnostic patrimonial, urbain et paysager de Vernouillet et mise en dynamique de ces données dans le projet de la densification de la Cité du Parc ; réalisation d'une exposition "Regards sur la Cité du Parc" et d'une publication "POLyphonie des valeurs. La Cité du Parc à Vernouillet".

I dans les projets d'urbanisme

L'Atelier URBA national, animé par le CAUE, a édité une plaquette, dès janvier 2012, intitulée « le PLU intercommunal, un outil en faveur du développement durable ». Cette plaquette de sensibilisation démontre l'intérêt du document d'urbanisme à une échelle territoriale élargie sous réserve d'une élaboration répondant à trois points fondamentaux.

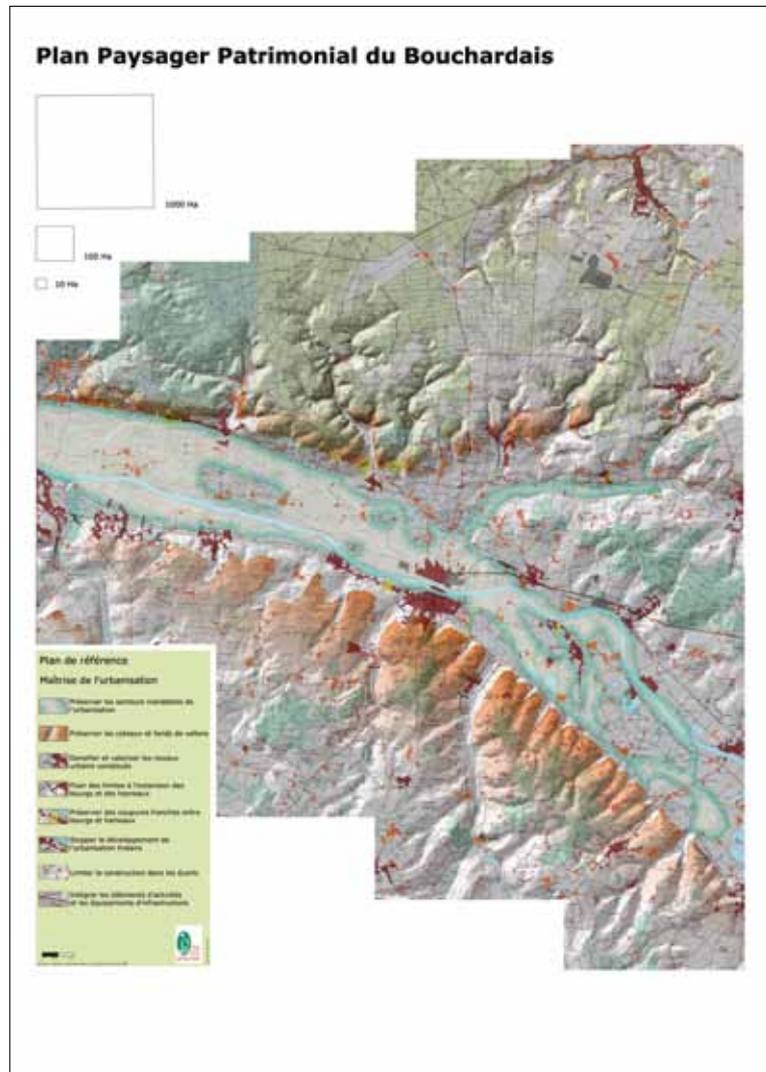
- une démarche adaptée à un territoire pertinent : la grande échelle territoriale apporte une meilleure cohérence aux projets communaux et intercommunaux, alors que les communes partagent les mêmes enjeux paysagers, environnementaux et patrimoniaux. Le PLUI décline dans ses outils les projets à l'échelle de chacune des communes et à l'échelle du territoire intercommunal ;
- Une maîtrise d'ouvrage structurée autour d'une implication collective : l'élaboration d'un PLUI nécessite une gouvernance très structurée, articulant les modes de prise de décisions des élus communautaires, des allers-retours avec les élus communaux et une mise en œuvre de la concertation avec les habitants et usagers des communes ;
- Une conduite encadrée par des professionnels : les techniciens de l'EPCI ont un rôle d'animation de l'ensemble des partenaires, sur l'ensemble des thématiques abordées. Ils veillent à la transcription des objectifs à tous les stades de l'élaboration du PLUI (diagnostic, PADD, Orientations d'aménagement et de programmation, plans de zonage, règlement). Ils peuvent demander les conseils méthodologiques des CAUE, associés à leurs partenaires, pour les aider à définir le cahier des charges de la consultation, préciser les enjeux dans le cadre d'ateliers thématiques préalables, et choisir un bureau d'études compétent. Celui-ci doit faire preuve de compétences avérées dans toutes les thématiques pour accompagner les élus dans une approche transversale, ainsi que de capacités d'animation et de mise en œuvre d'une véritable méthode de participation.

Alors que loi ALUR, pour un accès au logement et un urbanisme rénové, publiée le 26 mars 2014, prévoit que les communautés d'agglomération et les communautés de communes deviendront automatiquement compétentes en matière de PLU le 27 mars 2017, le CAUE propose d'accompagner les communes dans cette très intéressante démarche.

En 2013, le CAUE a accompagné de nombreuses collectivités dans leurs projets :

Les Essarts-le-Roi

Poursuite et fin de l'accompagnement de la commune dans la révision de son PLU Citadia (75) articulé avec une démarche d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) /CSD Ingénieurs (59) / et la participation au programme de recherche Bimby, en collaboration avec la DDT et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.





Accompagner les maîtres d'ouvrage

Freneuse

Poursuite de l'accompagnement de la commune dans la révision de son PLU. Mise en complémentarité de l'étude urbaine du centre-ville et de l'étude patrimoniale menée par le CAUE et le service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France ; en collaboration avec la DDT et l'AUDAS / Topos (59). (En cours).

Gaillon-sur-Montcient

Poursuite de l'accompagnement de la commune dans la révision de son PLU en articulation avec une charte paysagère ; en collaboration avec la DDT et le PNR du Vexin français. (En cours).

Hermeray

Poursuite et fin de l'accompagnement de la commune dans la révision de son PLU, élaboration de préconisation pour la transformation d'anciennes fermes, en collaboration avec la DDT / En Perspective (28).

Juziers

Poursuite et fin de l'accompagnement de la commune dans l'élaboration de son PLU / IngEspaces (77) / et charte paysagère avec le PNR du Vexin français / Atelier Altern (75). Participation des élus à l'Atelier PLU+ sur la trame verte et bleue organisée par le CAUE en février 2013.

Les Mesnuls

Poursuite de l'accompagnement de la commune dans l'élaboration de son PLU, phase diagnostic et projet communal ; en collaboration avec la DDT et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse / agence Gilson et associés (28). Participation des élus aux Ateliers PLU+ sur la trame verte et bleue et la concertation organisés par le CAUE en février et novembre 2013.

Mittainville

Poursuite et fin de l'accompagnement de la commune dans l'élaboration du PLU avec la DDT / En Perspective (28).

Poigny-La-Forêt

Poursuite et fin de l'accompagnement de la commune dans l'élaboration du PLU avec la DDT / Cittanova (44). (En cours)

Saint-Hilarion

Poursuite et fin de l'accompagnement de la commune dans la révision du PLU afin de l'articuler avec des préconisations sur les urbanisations futures / En Perspectives (28).

■ dans des projets de paysage et d'espaces publics

Cultivé, en friche ou minéral, l'espace commun demande à être projeté avec une vision globale qui prenne en compte ses multiples facettes et qui l'intègre dans une continuité d'espaces publics, jouant souvent à plusieurs échelles. Le Grenelle de l'Environnement a fait faire un pas en avant à la prise en compte des nécessités écologiques dans l'aménagement : la demande de nature des citoyens se trouve désormais aller de pair avec la Trame verte et bleue ou les mesures de compensation écologique. Mais l'obligation ne remplace pas l'étude attentive pour créer ou transformer des espaces non bâtis qui soient autre chose que des surfaces préservées. C'est avec l'idée de croiser au mieux les logiques récréatives, patrimoniales, esthétiques et culturelles que le CAUE accompagne les maîtres d'ouvrage en charge de tels espaces et les acteurs concernés par leurs projets.

Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (AEV)

A la suite d'une étude expérimentale effectuée sur les territoires de Chanteloup et Triel, réalisée en 2004 par François Adam, paysagiste au CAUE pour le compte de l'AEV, les échanges se sont maintenus entre les deux institutions, et entre les chargés de mission. L'objet principal est celui de maintenir une agriculture vivante aux portes de Paris, au sein de la métropole francilienne, dans la conscience d'intégrer l'enjeu alimentaire et spatial dans les questions d'aménagement du territoire. En ce sens, le paysage est compris comme un outil de compréhension et de médiation particulièrement utile à la réflexion prospective. Les PRIF (périmètres régionaux d'intervention foncière) établis par l'AEV concrétisent cette réflexion qui doit d'année en année être ajustée au plus près du terrain. C'est l'objet du dialogue constant du paysagiste du CAUE et du chargé de mission de l'AEV. Le territoire de Seine Aval focalise l'attention et les énergies depuis plusieurs années, mais d'autres périphéries devraient être observées de près dans l'avenir. L'année 2013, à l'occasion d'un travail d'étude initié par le Conseil général sur la plaine de Montesson, la rencontre CAUE et AEV s'est faite systématique notamment à travers leur participation aux comités techniques et de pilotage de l'étude. En 2014, 10 années de contrats de conseils et de fidélité entre CAUE et AEV seront l'occasion de dresser un bilan, et pourquoi pas, de se fêter !

Plaine de Versailles

Poursuite de l'accompagnement de la charte paysagère portée par l'APPVPA (association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets).

En 2000, 2600 ha sont classés par l'Etat dans le prolongement du parc du château de Versailles afin de « protéger la perspective vers l'infini », alors qu'un grand nombre d'éléments structurants du grand parc de chasse ont disparu ou sont en péril (fermes royales en décrépitudes ; mur d'enceinte et portes du parc peu entretenus ; remises et allées plantées, disparues...). Aucun plan de gestion n'est annexé au classement, mais cette contrainte très forte fait craindre aux agriculteurs une mise sous cloche de la plaine et de leurs exploitations. Dès cette époque le CAUE est associé aux réflexions. L'accompagnement de la commune d'Herbeville dans l'élaboration de son POS, en concertation avec les agriculteurs afin de trouver les terrains les plus propices à des constructions harmonieuses dans le paysage, permet de montrer qu'Etat, élus et agriculteurs peuvent organiser des démarches adaptées pour faire évoluer la plaine dans le sens de la protection du site. Pendant plusieurs années se mettent en place des réunions entre tous les acteurs : collectivités (communes, Conseil général, Conseil régional), agriculteurs et citoyens représentés par les associations locales. Des études complémentaires à celles du classement sont financées par la DRIEE qui aboutissent à un « guide patrimonial et paysager du site classé » et parallèlement en 2010, l'APPVPA lance avec l'ensemble des acteurs et notamment les agriculteurs l'élaboration d'une charte paysagère participative. Elle démontre l'intérêt des agriculteurs pour la question paysagère tout en s'inscrivant dans une démarche de valorisation du monde agricole.

Cette charte n'est pas un document opposable, mais elle devra trouver son intégration dans les documents d'urbanisme. Elle est signée fin 2013 par l'ensemble des communes et partenaires, dont le CAUE, qui contribuera en 2014 aux groupes de travail sur l'intégration de la charte dans les PLU et élaborera des documents de sensibilisation sur l'utilisation des arbres et haies dans le paysage ainsi que la réhabilitation et la transformation du bâti agricole (en cours).

CA Versailles Grand Parc

Participation au comité de pilotage du site classé de la Plaine de Versailles et aux réflexions sur l'aménagement du grand axe de l'allée royale de Villepreux.

Plaine de Montesson

Participation au comité de pilotage monté par le Conseil général portant sur le maintien de l'agriculture et l'urbanisation des franges de la plaine de Montesson avec l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France et la Communauté de communes des Boucles de la Seine (en cours).

Conseil général, service environnement

De nombreux échanges ont lieu notamment sur le thème de la compensation écologique instaurée en aménagement par les lois Grenelle : éviter, réduire, compenser ; et sur le thème de la Nature en ville sur lequel le CAUE et le Conseil général travailleront ensemble en 2014.

Les Loges-en-Josas

Conseils sur l'aménagement des espaces publics du centre-bourg envahis par des éléments techniques inappropriés et encombrants privés comme publics.

Vernouillet

Conseil de la commune sur l'aménagement des espaces publics autour de l'église classée afin de permettre le stationnement sans dénaturer les lieux, en lien avec l'architecte des bâtiments de France ; participation à des réflexions concernant la signalétique des paysages agricoles en lien avec l'Adapave (association pour le développement de l'agriculture périurbaine à Vernouillet et ses environs).

Comité de gestion patrimoniale de la forêt domaniale de Marly

Participation à la visite du domaine national de Marly organisée par l'ONF le 28 juin 2013 et aux comités de suivi.



Accompagner les maîtres d'ouvrage

lors des jurys de concours

Conformément à la préconisation de la Loi MOP qui prévoit un tiers de maîtres d'œuvre dans la composition des jurys pour qu'ils apportent une connaissance « de l'intérieur » du métier, le CAUE participe à un grand nombre de jurys de concours durant lesquels il exprime une analyse des propositions soumises, mais apporte également son aide avant la consultation en relisant le programme ou en suggérant des visites aux maîtres d'ouvrage. Le CAUE organise aussi des consultations en aidant à choisir la bonne procédure, lorsque l'opération visée se situe en dessous des seuils rendant le concours obligatoire, veillant en particulier à une adéquation entre le travail demandé aux équipes, le travail d'analyse et de sélection et l'ampleur du projet. .

Châteaufort

Maître d'ouvrage : Commune de Châteaufort
Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de 20 logements (dont 5 logements sociaux et 1 cabinet médical)
Equipes retenues : Ecovivre promoteur, Boidot-Robin architectes (lauréats) / Spirit promoteur, Atelier Jam architectes / Périclez promoteur, Emmanuelle Colboc architecte.

Mantes-la-Jolie

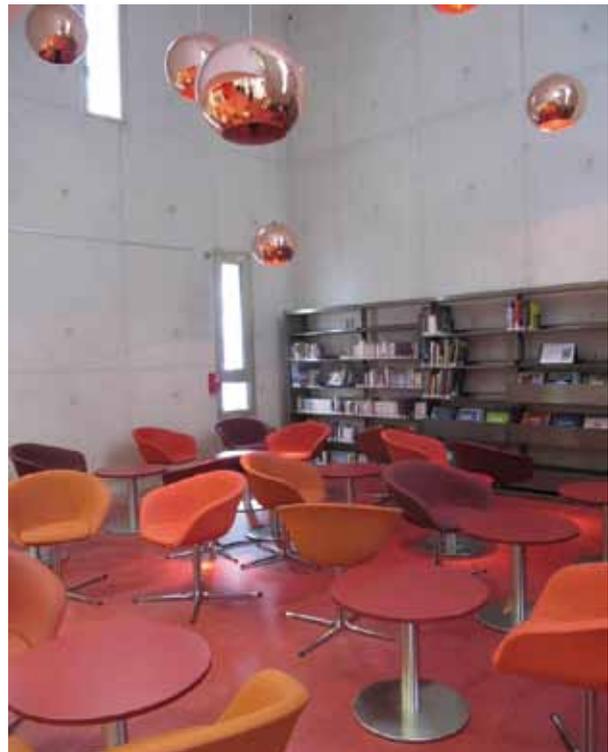
Maître d'ouvrage : CAMY
Concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du stade nautique international de Mantès-la-Jolie
Equipes retenues : Archi5Prod (lauréat), Ingerop conseil / Celnikier et Grabli, GEC Ingénierie / Chabanne et Partenaires, BEST / Octant Architecture, SARL SOJA Ingénierie.

Poissy

Maître d'ouvrage : commune de Poissy
Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école
Equipes retenues : AKLA Architectes, GEC Ingénierie / A5A Architectes / INCET bet (lauréat) / Laura Carducci architecte.

Saint-Rémy-les-Chevreuse

Maître d'ouvrage : Immobilière 3F
Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de 69 logements
Equipes retenues : Fabienne Guérin-Jean architecte, BTREM (lauréat) / MAP (Métropole architecture paysage) / Atelier Mosca.



Bibliothèque universitaire de Versailles, Badia Berger architectes
© photos CAUE 78, ERL

Le CAUE était également présent

Au concours des Villes et Villages Fleuris

Le Conseil général organise ce palmarès au niveau départemental à partir des critères définis au niveau national : valorisation du patrimoine paysager et végétal (arbres, arbustes, fleurs, couvre-sols...) ; efforts prodigués pour améliorer le cadre de vie et les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...) ; animation et attractivité territoriale (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...). Ce label encourage élus et techniciens territoriaux dans leur choix, car les enjeux du fleurissement sont multiples -esthétique, environnemental, social et économique- pour participer à la préservation de la biodiversité.

De juin à septembre 2013, le CAUE a participé à 5 journées de parcours de commune en commune, au sein du jury composé d'élus, de représentants de l'administration et de professionnels reconnus dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme et du tourisme. Lors de la remise des prix, le livre « Aménager avec le végétal, pour des espaces verts durables » publié par le CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) avec la FNCAUE et le CNVVF (Conseil national des villes et villages fleuris) en 2011, a été offert aux lauréats.

Le jury a permis de nombreux échanges notamment sur l'engagement des jardiniers communaux dans une mission de plus en plus ingrate par manque de moyens humains, mais également très valorisante car plus respectueuse de l'environnement par des choix de végétaux et de techniques économes en eau.

Au concours « Maison économe »,

organisé par les agences locales de l'énergie, Energies Solidaires pour le nord et l'ALEC SQY pour le sud Yvelines.

Ce concours ouvert à tous les particuliers, vise à valoriser les projets d'habitat exemplaires en matière de développement durable, que ce soit au niveau de leurs performances énergétiques, de l'économie des ressources, du choix des matériaux et du recours aux énergies renouvelables. Trois catégories sont primées : construction neuve, rénovation, extension.

Une déception pour tous les partenaires par le nombre réduit de candidatures (12), mais le CAUE a apprécié des projets qualitatifs, tant sur le plan énergétique qu'architectural, qui témoignent de la capacité à concilier contraintes environnementales et qualité architecturale. La communication sur le concours va être développée pour permettre de repérer un plus grand nombre de réalisations ayant valeur d'entraînement pour les projets à venir.



Villennes-sur-Seine, maison passive à ossature bois, lauréate du concours maison économe 2013, agence Mircam, Vincent Benhamou, architecte



Il n'existe pas de petits projets

Le conseil au particulier prend aujourd'hui des formes très diverses et porte sur des objets et des échelles très variés : potentialité d'un terrain, construction d'une maison, extension, rénovation énergétique, recours aux énergies renouvelables.

De nouveaux questionnements ont surgi dans le débat public : réchauffement climatique, raréfaction des matières premières, des ressources énergétiques et des espaces urbanisables, qui ont des répercussions sur les projets individuels.

Le CAUE est attentif à conseiller également les copropriétés aujourd'hui plus nombreuses à s'engager dans un projet d'amélioration énergétique de leur patrimoine car une rénovation énergétique, c'est aussi un projet d'architecture.

Mais quelle que soit la forme de la demande, le conseil inscrit chaque projet dans une démarche globale.

Découvrir l'architecture à partir de quelques m² : c'est aussi l'enjeu du conseil. Car il n'y a pas de petit projet : chaque intervention a une incidence sur le bâti, le paysage et aussi sur le plaisir d'habiter.

Des permanences délocalisées

Depuis plusieurs années, le CAUE a adapté ses temps et lieux de rendez-vous à ces nouveaux enjeux et assure, outre les permanences dans ses locaux, des permanences avec les agences locales de l'énergie, conjointement avec Énergies Solidaires à La Fabrique 21 située à Carrières-sous-Poissy et sur la commune des Mureaux. A Maurepas, le CAUE intervient en complément des conseils donnés par l'ALEC SQY.

Fournir des clés de lecture

Discipline complexe, l'architecture exige de la méthode. Les figures médiatiques font trop souvent apparaître des produits tout faits et sensés être adaptés à chaque situation. De façon pédagogique, le conseil invite celui qui n'est pas familier de la démarche architecturale à ne pas s'enfermer dans une solution unique et à prendre conscience qu'autre chose existe.

Le moment du conseil doit être un temps d'écoute et d'échange avec le particulier. Il s'agit ici d'explorer différentes solutions, de s'attacher aux usages, de chercher au-delà de l'image, au delà d'un simple aspect formel une cohérence de projet et de susciter des envies.

La méthode proposée au public repose sur quatre axes de questionnement, comme quatre chapitres d'une histoire à créer, sans ordre chronologique entre eux :

Comment se situer dans un site ?

Faire un schéma des données du terrain : le contexte naturel (eau, air, lumière), le paysage déjà construit (accès, bâti existant si réaménagement ou extension), l'histoire des lieux (traces du passé), la topographie, la géométrie de la parcelle, ce que voit le terrain, comment il est vu.

Comment répondre à ses besoins ?

Ecrire un programme à partir de ses besoins, quantifiés mais aussi ressentis. Imaginer sa maison à partir de sa manière de vivre en notant ses pratiques. Penser au-delà des questions techniques et économiques, interroger en termes de confort, d'ambiances, de qualité de vie, et non exclusivement en terme de chiffres.

Comment élaborer le projet ?

Concevoir le projet depuis l'intérieur : spatialiser ses pratiques, s'asseoir, regarder par la fenêtre, s'installer devant la télévision, circuler, entrer, sortir... Apprendre à lire un plan, à se projeter dans l'espace : repérer les espaces de circulations, les accès, les relations visuelles intérieures, les relations avec l'extérieur, l'orientation, dessiner l'emplacement des meubles. Cette expérience permettra de réagir aux modèles proposés et de devenir maître de ses choix. Concevoir le projet avec l'ensemble du terrain : l'espace extérieur considéré comme une pièce de la maison et la maison comme un élément du jardin.

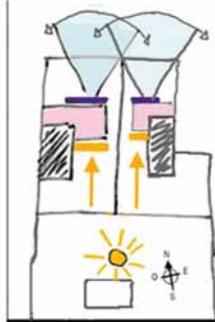
Comment respecter son budget ?

Définir un budget global : terrain, construction (étude et travaux), ouvrages complémentaires... Il guidera la démarche de conception, ce moment où le recours à un architecte peut être déterminant pour générer des économies. Une clarté structurelle élaborée avec des schémas clairs et cohérents permettra de limiter le budget tout en garantissant des qualités spatiales.

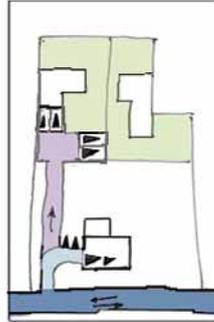
Des projets conseillés en amont :
une occasion pour discuter d'urbanisme

Révéler les atouts et contraintes du site est un préalable à tout projet de construction.

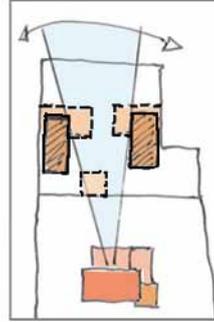
Conseil donné en amont pour un projet de division et construction de deux maisons sur une grande parcelle habitée, située sur le haut d'un coteau en pente. Schémas illustrant les solutions d'implantation les mieux adaptées en fonction du programme et les caractéristiques du site.



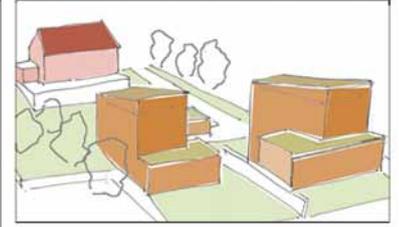
Tirer le meilleur parti d'une orientation peu favorable : double orientation des séjours pour un ensoleillement et des vues généreuses.



Accès, circulations et stationnements.



Implantation préservant des percées visuelles sur la vallée.



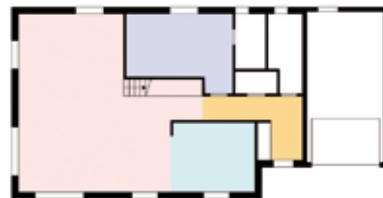
Des projets remis en cause :
une occasion pour discuter d'architecture

Une partie des rendez-vous concernent des projets de constructeurs ayant fait l'objet d'un refus par la commune ou l'ABF. Ces refus remettent en cause bien souvent le seul aspect extérieur des constructions. Les deux exemples présentés illustrent l'intervention du conseil. Au-delà d'une discussion concernant la proportion des percements ou la couleur des tuiles, l'attention se porte sur l'organisation des espaces extérieurs et intérieurs de la maison et son influence sur la qualité de vie de ces espaces. Les façades sont parallèlement modifiées...

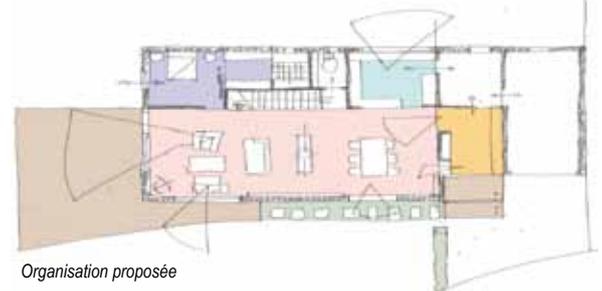


L'accès par une rampe à un garage enterré a fait place à un accès de plain pied et à une annexe en bois qui abrite les voitures. Celle-ci participe à la valorisation de l'espace d'accueil de la maison et offre d'autres fonctions : préau, espace supplémentaire de rangement lié au jardin, intimité vis à vis des voisins.

Le plan initial a été remis en cause dans sa fonctionnalité et ses qualités spatiales: absence de seuil d'entrée, couloir non éclairé naturellement, fonctions mélangées dans les espaces de vie, absence de relation avec l'extérieur,...



Plan initial du rez de chaussée



Organisation proposée



Le diagnostic patrimonial de Seine-Aval

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager résulte d'une démarche partagée expérimentée depuis 2009 entre différents acteurs institutionnels (CAUE, Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France, DRAC) sur le territoire de la Seine Aval. Cette alliance fructueuse a permis la mise en place de méthodes inédites en liant intimement les acteurs comme les méthodes à la dynamique de projets urbains et culturels. Les résultats obtenus sont de plusieurs ordres : l'arpentage des communes avec la réalisation d'une synthèse communale et d'une cartographie SIG, des mises en relation du diagnostic et des projets sur le territoire et enfin des actions de valorisation auprès des différents publics. Cette démarche de recherche-action a reçu le soutien de la DRAC et de la Région qui ont versé une subvention au CAUE en 2010.

1. L'arpentage des communes depuis 2009

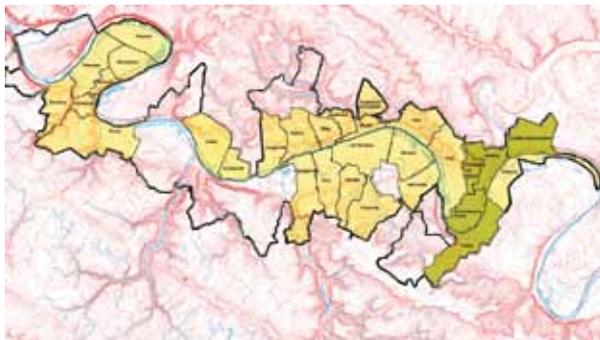
L'arpentage se fait en croisant, in situ, plusieurs sources de documents (données IGN, cartes postales anciennes recueillies par Pascale Czobor, chargée de mission au CAUE, plans anciens, etc.) et plusieurs regards celui du patrimoine (Roselyne Bussièrre, chercheur au SPI), de l'urbanisme (Hélène Bouisson, architecte conseiller au CAUE), du paysagiste (François Adam, paysagiste au CAUE). Cette analyse comparée permet de comprendre les transformations du XX^{ème} siècle sur le territoire de la Seine Aval.

Analyse comparée des cartes postales

Pascale Czobor, chargée de mission développement durable au CAUE, constitue en préalable de l'arpentage de chacune des communes, un recueil de cartes postales anciennes classées suivant la typologie du chercheur en patrimoine. La mise à disposition de cartes postales anciennes sont des outils pour enrichir la réflexion des décideurs, usagers et promeneurs des territoires.

Faire progresser la méthode

En juillet 2013, la mission Inventaire général du patrimoine culturel de la direction générale des patrimoines du ministère de la culture invitait les acteurs du diagnostic de la Seine aval à des échanges sur les approches méthodologiques des diagnostics patrimoniaux avec d'autres territoires.



Cartographie des arpentages (en jaune)

2. Les mises en relation du diagnostic et des projets

Les trois projets suivants illustrent les relations qui peuvent se nouer entre la connaissance apportée par le diagnostic patrimonial, urbain et paysager, le projet des élus et celui des habitants.

Instruction mutuelle aux Mureaux

Depuis 2008, Hélène Bouisson assure une permanence de conseil, dans laquelle elle suit les projets de la transformation ordinaire des Mureaux avec les acteurs impliqués. L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le pétitionnaire, l'instructeur, l'élue à l'urbanisme, la conseillère info-énergie et l'architecte conseiller. Il bénéficie de la mise à disposition de la connaissance apportée par le diagnostic patrimonial urbain et paysager et l'évaluation et la réécriture de certaines règles d'urbanisme afin de les ajuster au bâti existant des enseignements issus des permanences pour.

Gîte communal de Moisson

Depuis 2003, Hélène Bouisson et Bruce Plancke, architectes conseillers au CAUE, accompagnent la commune de Moisson. En 2005, le retournement opéré par le projet d'aménagement de l'ancienne grange Jolivot, initialement vouée à la démolition, a généré deux projets : son réemploi en musée de la Ballonnière & du Jamborée de 1947 et le réemploi du pavillon d'entrée des sablières en gîte communal. Aujourd'hui, le projet du gîte équestre de la boucle de Moisson est lauréat à l'appel à projets Yvelines Seine et bénéficie du soutien de l'action des Nouveaux Commanditaires de la Fondation de France.

Densification de la Cité du Parc de Vernouillet

Dans le cadre du projet de la densification de la Cité du Parc construite par Charles-Gustave Stoskopf en 1959, l'arpentage et le décryptage de la Cité avec Gauthier Bolle ont permis de mettre à jour et de transmettre au projet la spécificité de cette composition à cheval entre modernité et tradition : « Elle se décline sur trois échelles, entre paysage, monumentalité et intimité. L'abstraction de l'architecture standardisée est contrebalancée par la géométrie naturelle des massifs boisés. L'architecte a ainsi rencontré un site ».

3. Des actions de valorisation auprès des différents publics

Pour valoriser les connaissances apportées par le diagnostic patrimonial, urbain et paysager des communes arpentées entre 2009 et 2013, pour capitaliser les expériences et exposer ces résultats au plus grand nombre et à la pluralité des publics, plusieurs outils de valorisation ont été déployés :

Séminaire de recherche « L'industrie, patrimoine et culture »

En 2013, Nicolas Pierrot, chercheur en patrimoine industriel à la Région, a organisé deux séminaires autour des problématiques de la Seine Aval en associant à la réflexion le CAUE. Dans le deuxième séminaire « Expertise, recherche, projet : les diagnostics patrimoniaux », Roselyne Bussière, François Adam et Hélène Bouisson ont présenté la communication suivante « De la trace aux emblèmes : suivre le patrimoine industriel dans ses relations au territoire ».

Exposition et publication

A Vernouillet, une exposition « Regards sur la Cité du Parc » a été présentée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2013. Elle retrace l'évolution du XVIII^{ème} siècle à nos jours et dévoile l'influence de deux œuvres majeures : celle du paysagiste René-Louis de Girardin et celle de l'architecte Stoskopf. A la suite de cet événement, une publication, « POLyphonie des valeurs, la Cité du Parc à Vernouillet » a été éditée par le CAUE.

Classes de ville

Depuis 2009, Didier Renard, architecte conseiller au CAUE 78, organise des classes de ville à Achères. En 2013, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire s'est joint à cette expérience. Il a été demandé aux élèves d'une classe du collège d'arpenter une partie du territoire de la commune et de se mettre en situation de réaliser un diagnostic patrimonial.

Visite

Dans le cadre de la 2^{ème} Semaine des patrimoines d'IdF organisée par La Région, du 14 au 20 septembre 2013, le CAUE 78 et le SPI ont proposé une visite de deux villes chargées d'histoire : Meulan et Les Mureaux.



Les cartes postales anciennes, éléments de compréhension et de projets pour les territoires. Alors que l'église, en cœur de village, s'inscrivait dans le prolongement des murs, elle est aujourd'hui un objet isolé. Convoquer les cartes postales permet de mesurer les disparitions auxquelles nous sommes habitués, de revoir ce que le regard ne voit plus (le mur de clôture d'un jardin, le monument aux morts, l'arbre devant la terrasse du café et une maison de bourg au croisement des rues), de se souvenir et se poser la question de ce qui a fait la qualité de ce lieu, et enfin d'apporter des éléments pour la réflexion d'un éventuel projet.

Illustration préparée par Florie-Neige Carpentier et Kelly Lebourgeois, stagiaires au CAUE



Une opération de construction de logements en «coeur de village»



Terrain d'étude CAUE, bâtiments démolis



Terrain d'emprise du projet



Schéma proposé par le CAUE

La commune de Châteaufort a engagé une opération de construction de logements dans le centre bourg sur le site de l'ancienne salle des fêtes déplacée dans le Domaine d'Ors.

Accompagnant la commune dans ses projets depuis 2009, notamment sur son projet de salle des fêtes, le CAUE après avoir participé à la démarche et conseillé sur la faisabilité des différents programmes, a réalisé une étude «Diagnostic et principes de composition» remise aux candidats consultés.

Le programme

- > Réalisation de 20 logements en accession avec 25% au moins de logts sociaux locatifs (soit 5)
- > Implantation d'un cabinet médical avec création d'une surface d'environ 80 m²
- > Aménagement d'une place publique
- > Réalisation d'une sente piétonne accompagnée d'un escalier et d'une rampe accessible aux PMR

Le calendrier

- > Accompagnement CAUE : depuis 2009
- > Consultation de trois équipes promoteurs & architectes : mai 2013
- > Audition : juillet 2013, équipes SPIRIT & JAM architectes / Ecovivre Habitat & Boidot-Robin architectes / Périclès & E.Colboc architectes.
- > Analyse CAUE : août 2013
- > Analyse avec la SEM Yvelines Aménagement sur la base des éléments fournis et de l'analyse du CAUE orientée sur les plans architectural, environnemental et paysager. Cette analyse avec la SEM portait sur les aspects opérationnels, juridiques et financiers et a montré que deux propositions sur 3 étaient recevables.



Etat actuel © CAUE 78

Le projet retenu

Écovivre Habitat & Boidot/Robin architectes



Plan masse projet © Boidot/Robin, architecte



Plan des rez-de-chaussée © Boidot/Robin, architectes

L'implantation urbaine : deux bâtiments compacts abritent les logements et fabriquent des espaces de cheminements fluides et généreux, ménageant des percées visuelles sur le bourg. Des jardins en pleine terre prennent place le long de la propriété voisine vers laquelle une extension est possible. Le projet tire parti de la topographie du terrain, en pente, pour organiser, hiérarchiser les espaces publics et insérer le parking dont l'accès se trouve de plain-pied depuis la rue de Trappes.

Les logements font l'objet d'une attention particulière : peu d'espaces de couloir, double orientation, éclairage naturel des paliers et des salles d'eau, réalisation de duplex inversés accompagnés de terrasses intégrées jouissant des vues sur le village et plus loin la vallée de la Mérentaise.

L'architecture : le projet établit un dialogue avec le contexte en exprimant une simplicité architecturale liée à un parti de compacité et de massivité en écho avec les bâtiments voisins. Sa «rusticité», liée à un travail sur la matérialité des façades prévues en pierres, l'épaisseur des murs, la composition des percements, s'associe à une approche contemporaine de l'architecture respectueuse du site. Celle-ci ne cherche pas en effet à monopoliser l'attention sur elle, mais plutôt à s'insérer sans brutalité dans le centre-bourg en interprétant ses caractéristiques architecturales. Des toitures en zinc traitées comme des volumes en excroissance du volume principal permettent de limiter la hauteur de façades contrainte par ailleurs par le règlement d'urbanisme (POS) et de préserver une horizontalité sur chaque face du projet qui regarde l'espace public.



Coupe perspective, Boidot/Robin, architectes



Perspective du projet dans le site, Boidot/Robin, architectes



Le commerce, de la zone au quartier

Depuis toujours la ville et l'activité économique - artisanale, industrielle et commerciale, voire de bureaux - ont entretenu des liens très étroits. Hier intégrés aux tissus urbain et social et découlant d'un rapport direct entre lieu de vie et lieu de travail, les espaces d'activités se sont vus au fil du temps déplacer vers les périphéries. Plusieurs causes à ce processus : la recherche de bien être contre les nuisances (bruits, odeurs, risques...) générées par les activités industrielles notamment ; le foncier abondant et bon marché en périphérie ; la recherche de visibilité - vitrine - et l'accessibilité par le tout routier ; enfin la logique de zonage, notamment portée par les plans d'occupation des sols. Ces derniers portent la responsabilité d'avoir fractionné peu à peu le territoire en zones monofonctionnelles... Des entrelacs de bâtis et de voiries, souvent construits au coup par coup, sans plan d'ensemble, ont banalisé durablement les paysages des « entrées de villes ». L'amendement à la loi Barnier encourageait en 1995 les collectivités et les CAUE à s'intéresser de près à ces espaces dépréciés.

Presque deux décennies après, cet appel fort à rendre ces espaces plus amènes, le constat n'est pas réjouissant. Peu de collectivités s'en sont emparées car ces lieux portent en eux un paradoxe : ils sont en effet pour la plupart de grandes étendues privées d'usage public sur lesquelles la collectivité n'a que peu de prise pour agir qualitativement. Ces espaces déjà de piètre qualité sont confrontés à une autre dérive : le développement du commerce en ligne et la guerre économique que se livrent les enseignes commerciales entraînent certains territoires inexorablement vers des friches commerciales. La zone d'activités devient tout simplement la « zone ».

Les Yvelines et le commerce

Le département des Yvelines est depuis longtemps attractif sur le plan commercial. En 1969, le centre commercial Parly 2 ouvrait au Chesnay, suivi en 1972 par celui de Vélizy 2. Ces centres régionaux sont parmi les plus grands d'Europe. Parallèlement, comme sur tout le territoire français, se construisaient des « centres routes », commerces égrenés le long des routes nationales de Paris vers la Normandie, sur les communes de Chambourcy, Orgeval et Coignières notamment. Depuis, d'autres centres commerciaux ont vu le jour ainsi que des « retail park », derniers nés des concepts commerciaux aut centrés sur leur parking, portés par les grands groupes immobiliers du secteur. Alors que la densité commerciale départementale est déjà très importante par rapport à celle de la Région Ile-de-France, et que les habitudes de consommation changent (de plus en plus d'achats se font par Internet), des centaines de milliers de m² ont été autorisés depuis 2000 et sont encore en demande d'autorisation auprès de la CDAC auquel siège le CAUE au titre du développement durable. Le département n'est pourtant pas exempt de friches, et pourtant on continue à construire. Le commerce serait-il hermétique à la crise ?

Construire une vision partagée du territoire

Dès 1997, le CAUE engageait une réflexion avec le Conseil général qui dans son plan départemental « Routes et paysages » souhaitait définir une charte des routes et une charte des zones d'activités et, par des études test, diffuser de bonnes pratiques. Aussi pour la restructuration de la zone des Quarante Sous d'Orgeval construite entre l'autoroute A13, la route nationale 13 et des terres agricoles, à 3 km du centre bourg, le CAUE proposait à un groupe de travail pluriel (commune, CG 78, DDE, Propriétaires et commerçants) des scénarii d'évolution, assortis d'images de référence. L'objectif était de donner envie d'organiser mieux, de densifier pour créer du nouveau foncier, de mutualiser les stationnements pour créer des espaces de vie partagés. Mais les modes opératoires étant complexes sur un foncier entièrement privé, la municipalité ne poussera pas l'aventure plus loin.

En 2012, la ville d'Orgeval rejoint la communauté d'agglomération des 2 rives de la Seine (CA2RS). Celle-ci ayant la compétence développement économique propose au CAUE de l'accompagner sur la restructuration de la même zone. 15 ans après, le site qui a continué sa construction de manière anarchique est en perte d'attractivité. L'enjeu est cependant de taille : impliquer les opérateurs privés pour qu'ils investissent sur leurs parcelles. Des propriétaires et commerçants intéressés par la démarche de la collectivité qui sera maître d'ouvrage des voiries nouvelles acceptent de s'investir dans des ateliers participatifs. La CA2RS et le CAUE définissent ensemble un cadre d'étude permettant lors de workshops à une équipe de concepteurs de travailler avec l'ensemble des partenaires à la définition d'un projet ambitieux dans lequel chacun aura sa part de responsabilité.

Le rendu de l'étude est prévu pour la fin 2014 avant la révision du PLU.

Accompagner les collectivités en amont sur leurs réflexions stratégiques

Comme beaucoup d'autres CAUE, celui des Yvelines accompagne les collectivités depuis la loi SRU dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Or, le commerce est souvent le parent pauvre des réflexions stratégiques territoriales. Si dans les diagnostics communaux des faiblesses en matière de consommation d'espaces agricoles, de mixité fonctionnelle, de qualité urbaine et de desserte apparaissent bien dans ces secteurs, les élus sont trop rarement prêts à faire muter ces zones en quartiers mixtes contenant du logement et intégrés à la ville. La pression des grands groupes commerciaux, la rentabilité encore très importante des installations existantes, les « habitudes » à concevoir les voiries en tuyaux et la difficulté pour les collectivités à intervenir sur des fonciers privés en sont les causes. Des verrous légitimes portés par les services de sécurité en matière de clôture et de surveillance, sont aussi à faire sauter intelligemment. L'étude portée par la CA2RS sur Orgeval montrera ainsi l'exemple. Depuis 2010, un groupe de travail proposé par le CAUE et composé de techniciens de la CCI, du CG, de la DDT et du CAUE échange régulièrement afin d'une part d'enrichir les porteurs à connaissance de l'Etat sur le sujet du commerce dans les documents d'urbanisme et d'autre part de préparer au mieux les CDAC.

Des échanges ont lieu aussi avec les CAUE de l'Eure, de l'Essonne, du Val d'Oise et des Hauts-de-Seine, leurs zones de chalandise dépassant leurs frontières départementales. Un schéma régional (et interrégional avec la Normandie et la région Centre) d'urbanisme commercial anticipateur des évolutions est appelé de leurs vœux.

Selon les données INSEE de 1999, la densité commerciale des Yvelines est de 291 m²/1000 habitants, pour une densité régionale de 249.

Engager la mutation de ces zones en quartiers multifonctionnels intégrés à la ville est une ambition pour les années à venir. Transformer « une voie rapide commerciale en boulevard Haussmann » est inconcevable alors que tous les ingrédients existent souvent : une orientation d'aménagement et de programmation du PLU conçue par la collectivité peut permettre d'intégrer logements et équipements au commerce. Les promoteurs commerciaux suivront.



Les Clayes-sous-Bois © CAUE 78, ERL



Calendrier des manifestations 2013

Légendes

- 1 organisation et animation CAUE
- 2 organisation et conférence CAUE
- 3 conférence CAUE
- 4 participation à l'organisation

Echanger

Former, sensibiliser

Accompagner

	DATE		CADRE	ORGANISATEUR	PUBLIC
janvier	17 et 18	2	Formation "Voir et comprendre l'architecture"	CAUE 78 et 75	Tous
	24	1	Observatoire de la qualité architecturale du logement	CAUE IdF, DRAC	Elus
	25	4	Colloque régional Patrimoine industriel	Région IdF SPI	Parte
	26	1	Classes de ville	CAUE 78, commune d'Achères	Ense
février	14 et 15	1	Formation "Voir et comprendre l'architecture"	CAUE 78 et 75	Tous
	15	1	Atelier débat Copropriété	CAUE 78, Maurepas	Habi
	9	1	Conférence au lycée	CAUE 78	Ense
	28	2	Atelier PLU+	CAUE 78, DDT 78	Elus
mars	21 et 22	1	Formation "Voir et comprendre l'architecture"	CAUE 78 et 75	Tous
	21	1	Classe en balade	CAUE 78	Ense
	26	4	Atelier Flash ton Patrimoine	URCAUE IdF	class
	26 et 27	1	Animation des acteurs de la Confluence Seine Oise	CAUE 78 et 95	Elus
	27	2	Formation à l'architecture et la ville	CAUE 78, Villa Savoye	Ense
	28 et 29	3	Séminaire de recherche "les architectes et la fonction publique"	ENSAV et ENSAP	Cher
avril	4	1	Animation des acteurs de la Confluence Seine Oise	CAUE 78 et 95	Elus
	9	1	Groupe d'échanges accessibilité	CAUE 78	Colle
	11	3	Formation Espaces publics et mobilier urbain	CAUE 75	Elus
	11	2	Rencontres départementales Territoires en projets	CG 78	Elus
	17	1	Formation à l'architecture et la ville	CAUE 78 / Villa Savoye	Ense
	18 au 20	1	Formation "Concevoir autrement pour construire durable"	CAUE 78 et 91	Elus
	25	4	Groupe de travail commerce	DDT 78, CAUE 78	profe
	25	2	Diagnostic patrimonial de Seine-Aval	CAUE 78 et SPI Région	Elus
	mai	14	1	Mardi du CAUE : cycle l'accessibilité	CAUE 78/DDT/Chambre des métiers
24		1	Semaine nationale agriculture et paysage FNCAUE	CAUE 78 et Adadsa	Tous
28		4	Réseau énergie-climat (REC) 78 : 3ème rencontre	CAUE, ADEME, ARENE, CG, DRIEE	Profe
juin	1	1	Animation des acteurs de la Confluence Seine Oise	CAUE 78 et 95	Tous
	4	1	Mardi du CAUE : cycle projets durables	CAUE 78	Tous
	4	1	Atelier débat Restructuration commerciale	CA2RS, CAUE 78	prop
	25	1	Mardi du CAUE : cycle le logement en questions	CAUE 78	Tous
	25	4	Flash ton Patrimoine	URCAUE, CAUE 92	Jeun
	26	1	Formation "Concevoir autrement pour construire durable"	CAUE 78 et 91	Elus
juillet	4	1	Atelier débat Restructuration commerciale	CA2RS, CAUE 78	Prop
	4	1	Atelier débat Restructuration commerciale	CA2RS, CAUE 78	Prop
	4	2	Club planification DDT 78	DDT et CAUE 78	Ager
	10	2	Assemblée générale du CAUE 78	CAUE 78	Elus

LIC	PARTICIPANTS	LIEU	SUJET
publics	22	Paris, ENSA Belleville	Session "Notions d'architecture"
et partenaires	60	Paris, ENSA Belleville	Séminaire « Habita(N)ts étudiants ».
enaires	70	Paris	Comité d'organisation conférence Peter Latz
signants	20	Achères	Lancement du projet et parcours découverte "La ville d'Achères"
publics	22	Paris, ENSA Belleville	Session "Elaboration du projet"
stants	35	Maurepas	Atelier du quartier centre ville Malmédonne, présentation "Guide énergie architecture"
signants et lycéens	150	Versailles, Lycée Hoche	Conférence : "Urbanisme et architecture, une histoire de la ville"
et professionnels	70	Vernouillet	Atelier "Le territoire en vert et bleu"
publics	22	Paris, ENSA Belleville	Session "Analyse de la qualité"
signants et collégiens	22	Achères, collège Lurçat	Rencontre des professionnels du service de l'inventaire de la région IdF
le BTS informatique	26	Lycée Jules Ferry Versailles	Lauréats : rencontre avec un photographe de l'agence Vu
et partenaires	26	Duisbourg	Voyage à Duisbourg : " Interfaces ville-port "
signants	14	Poissy, Villa Savoye	"Le Corbusier et son héritage ?, visite de la villa Savoye et de l'exposition sur l'architecture du XX ^{ème} siècle"
cheurs	55	Paris, ENSA Belleville	Conférence et table ronde : "Evolution des missions des CAUE"
et partenaires	105	Andrézy	Les premières rencontres de la Confluence
ctivités, associations, institutionnels	9	Versailles	Réunion de lancement
et partenaires	40	Paris	Conférence : "Histoire du mobilier urbain"
et partenaires	30	Versailles, Palais des congrès	Conférence : "L'orientation d'aménagement et de programmation"
signants	14	Poissy, lycée Le Corbusier	"Le Corbusier et son héritage ? le devenir de la cité scolaire de Poissy"
et professionnels	32	Vorarlberg	Voyage d'étude avec visites et conférences
essionnels	15	Versailles	Etudes et schéma départemental commerces
et techniciens	12	Vernouillet	Présentation "Le diagnostic patrimonial de Vernouillet, POLyphonie des valeurs"
et partenaires	25	Versailles	Visite du Château de Versailles, équipement recevant du public
publics	65	Les Mureaux, cinéma	Projection débat : "Dessine-moi un paysage bio », film réalisé par la Bergerie Nationale de Rambouillet.
essionnels	10	Carrières-sous-Poissy	Financement du PCET
publics	70	Achères, chantier naval	24 heures Chrono Exposition et accueil caravane régionale
publics	20	Versailles	Visite du Parc de Madame Elisabeth, gestion différenciée
riétaires et commerçants	100	Orgeval	Requalification des Quarante Sous. Conférence «Rêver la mutation, de la zone au quartier»
publics	25	Versailles	Visite des logements en bois La Fresque, Versailles Habitat
e public et enseignants	80	Nanterre, galerie du CAUE 92	Remise des prix et exposition des photos lauréates
et professionnels	45	Carrières-sous-Poissy	Visite et débats "Le Vorarlberg, retour vers le futur"
riétaires et commerçants	7	Orgeval	Requalification des Quarante Sous. Atelier du quartier 1
riétaires et commerçants	6	Orgeval	Requalification des Quarante Sous. Atelier du quartier 2
ts DDT	60	Parcours Seine aval	Visites et ateliers : " Densités et formes urbaines "
et partenaires	90	Versailles, ENSP	Ateliers "Prendre nos désirs pour des réalités, comment voulons-nous habiter le territoire ?"



Calendrier des manifestations 2013

Légendes

- 1 organisation et animation CAUE
- 2 organisation et conférence CAUE
- 3 conférence CAUE
- 4 participation à l'organisation

Echanger

Former, sensibiliser

Accompagner

	DATE		CADRE	ORGANISATEUR	PU
	17	1	<i>Atelier débat Restructuration commerciale</i>	CA2RS, CAUE 78	Pro
septembre	17	1	<i>Les Enfants du Patrimoine</i>	URCAUE IdF/CAUE 78	So
	18	4	<i>2ème semaine des patrimoines d'Ile de France</i>	Région IdF et CAUE 78	To
octobre	1	2	<i>Classe en balade</i>	CAUE 78	En
	3	3	<i>Concours Notre ami le patrimoine</i>	Yvelines Environnement	En
	4	3	<i>Concours Notre ami le patrimoine</i>	Yvelines Environnement	An
	10	3	<i>Journée Accessibilité</i>	DDT 78	To
	17	3	<i>Inauguration Expo Architectures et jeux de construction</i>	CAUE 78, Musée	To
	29	2	<i>Atelier débat Lotissement</i>	CAUE 78	Elu
novembre	6	3	<i>Journées mondiales de l'urbanisme</i>	SFU, CAUE 91 et 93	Elu
	17	1	<i>Atelier PLU+</i>	CAUE 78	Elu
	20	4	<i>Formation Master Jardins historiques</i>	ENSAV	Etu
décembre	3	3	<i>Formation Construire dans mon jardin</i>	CAUE 74/CAUE 78	Elu
	3	3	<i>Exposition Le Corbusier à Chandigarh</i>	Musée Promenade, CAUE 78	To
	3	4	<i>Formation Master 2 Aménagement et urbanisme</i>	Université Nanterre	Etu
	11	4	<i>Réseau énergie-climat (REC) 78 : 4ème rencontre</i>	CAUE, ADEME, AREN, E CG, DRIEE	Pro
	12	2	<i>Colloque Ekopolis</i>	Ekopolis, URCAUE	Elu

4515 personnes ont bénéficié d'une conférence, d'une visite ou d'un débat par et avec le CAUE



PUBLIC	PARTICIPANTS	LIEU	SUJET
Propriétaires et commerçants	10	Orgeval	Requalification des Quaranre Sous. Atelier du quartier 3
Coloniaires	2444	Département	Visites de sites patrimoniaux et contemporains
Citoyens publics	15	Meulan - les Mureaux	Balade urbaine : " Meulan et les Mureaux, deux villes en vis à vis "
Enseignants et lycéens	25	Porcheville, lycée Lavoisier	Visites d'architecture et d'ouvrages d'art en béton du XX ^{ème} siècle, du Havre à Tancarville
Enseignants	32	Versailles, INRA	Conférence : " Bâtir sans détruire "
Amateurs centres loisirs	27	Versailles, INRA	Conférence : " Bâtir sans détruire "
Citoyens publics	50	Versailles	Conférences et parcours encadré par le CAUE
Citoyens publics	45	Poissy, musée du Jouet	Présentation d'une promenade urbaine à Poissy et des outils pédagogiques du CAUE
Citoyens et aménageur	13	Saint-Hilarion	Qualité urbaine et architectural d'un lotissement
Citoyens et professionnels	40	Evry	Conférence "Questionner les ruralités comme source de projet"
Citoyens et professionnels	45	Maurepas, mairie	Atelier : "La concertation dans les documents d'urbanisme"
Étudiants	30	Versailles	Conférence : "rôle et implications du paysagiste CAUE en matière de jardins historiques et de patrimoine"
Citoyens et professionnels	35	Annecy	Conférence : "Les outils réglementaires au service du projet de densification du pavillonnaire"
Citoyens publics	32	Marly-le-Roi	Conférence : "L'urbanisme moderne à l'épreuve du temps"
Étudiants	30	Nanterre	Conférence CAUE/AEV : "agriculture périurbaine"
Professionnels	18	Poissy	Visité école et présentation des dispositifs d'accompagnement des particuliers
Citoyens et professionnels	150	Paris, ENSA Belleville	Colloque "Réhabi(l)iter"





Le CAUE en 2014 et après...

Depuis 2013, les CAUE se mobilisent sur leurs engagements et les valeurs qu'ils portent par rapport aux défis posés par la société en perpétuel mouvement, aux nouvelles lois et à la réforme territoriale en cours. Ces réflexions orientent le travail de l'équipe dans un souci d'économie d'échelle mais aussi de communication des méthodes, des outils et des valeurs portées au niveau national et régional.

Les actions engagées sur la durée se poursuivent, voici les principales nouveautés :

Echanger

Animation **Confluence Seine Oise**, CAUE 78 & 95

- Bellastock, association de jeunes architectes, propose un festival annuel de la ville éphémère pour promouvoir la culture de l'expérimentation architecturale. En 2014, le thème étant « la ville flottante », les 2 CAUE se mobilisent avec la commune d'Achères pour permettre l'accueil du festival à l'étang des Bauches, site d'« Achères plage ». 1000 étudiants sont attendus du 29 au 31 mai 2014. Les 2 CAUE proposent aussi visite, exposition et moments d'échange.
- L'œil du photographe, commande de photographies aux photographes professionnels Jean-Christophe Ballot et Jean-Yves Lacote, trouve sa concrétisation dans une exposition cofinancée par la Communauté d'agglomération de Cergy et les 2 CAUE, et proposée en 2014 aux musées et aux communes de la Confluence.

Sensibiliser, former, informer

- Un nouveau cycle des **Mardis du CAUE**, « paysages et agriculture durable », est proposé avec 2 journées sur l'agroforesterie et un Atelier PLU+ sur le thème du commerce, en collaboration avec la Chambre de commerce des Yvelines/IdF et la DDT.
- Des soirées de formation seront proposées aux élus regroupés en intercommunalités fin 2014.
- Formation des habitants à un **jury citoyen** : le succès de la première session organisée à Ecquevilly, à la demande de la SEM 92 aménageur et de la commune en février 2014 pour 12 habitants, incite le CAUE à proposer cette formation partout où elle serait utile afin que les habitants soient parties prenantes des projets.
- Parution d'une collection de cahiers de **retours d'expériences**. Ces cahiers, destinés au public et aux élus, rendront compte des missions de conseil du CAUE à partir de réalisations, choisies autour d'un thème et sous une forme nourrie de témoignages issus d'interviews, de débats ou de discussions sur le terrain. Cinq premiers numéros seront diffusés en exemplaire papier et sur internet.

Accompagner

Les demandes de conseil et d'accompagnement moins nombreux depuis l'automne 2013 en fonction du calendrier électoral reprendront avec la mise en place des nouveaux conseils municipaux et communautaires.

• Le diagnostic patrimonial de Seine-Aval :

Pour prolonger le travail accompli depuis 2009, il est proposé de conduire le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la ville de Mantes-la-Jolie en préalable à l'inventaire topographique réalisé par le SPI. L'idée serait de rassembler ce qui est séparé : la ville dense et la ville étalée. Comment l'une découle de l'autre. Les méthodes du diagnostic urbain de la ville dense sont-elles reconductibles pour la ville étalée. ? Qu'est-ce qui peut être reconduit ? Que doit-on modifier ? Qu'apprenons-nous de cette comparaison ?

• Participation aux actions de l'OIN Paris Saclay (2014 – 2017) :

L'Etablissement public Paris-Saclay a pour mission d'organiser et d'accompagner les CDT (Contrats de Développement Territoriaux) des Yvelines et de l'Essonne sur le territoire. Suite à des échanges sur le volet culturel du CDT 78, il est proposé au CAUE d'animer la fiche action « qualité architecturale et urbaine » afin de cultiver une culture commune des collectivités et des habitants.

Le CDT 78 sera signé en 2015 entre les intercommunalité de Versailles Grand Parc et de Saint-Quentin-en-Yvelines, la commune de Vélizy, le Conseil général des Yvelines et l'Etat.

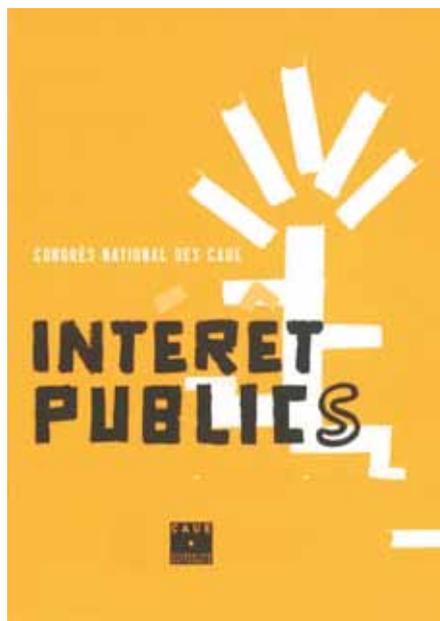
Le Palmarès Paysage, Urbanisme, Architecture 2004-2014

Aux côtés des observatoires, des Mardis, de retours d'expériences approfondis et d'une exposition itinérante, le Palmarès fait partie des outils que le CAUE met en place pour mettre en débat l'habiter contemporain. Cette 4^{ème} édition ambitieuse, au-delà de la distinction de réalisations et de leurs acteurs, de mettre en valeur les éléments d'un projet qui fondent la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Les critères d'analyse sont présentés comme des façons de concevoir le projet et de mener à bien sa réalisation : concevoir pour durer, faire ensemble, dialoguer avec le contexte, réaliser avec soin, vivre le lieu. Le CAUE a proposé à des partenaires de s'y associer : le Conseil général des Yvelines, la Fédération française du bâtiment des Yvelines, les Gîtes de France et l'ordre des architectes d'Ile-de-France. Les candidatures sont ouvertes du lundi 28 avril au vendredi 19 septembre 2014. Le jury se réunira fin 2014.



Intérêt public(s) – Congrès national des CAUE

Le congrès est accueilli à Paris les 10 et 11 juin 2014 à Paris par les CAUE d'Ile-de-France et la fédération nationale des CAUE. Les tables rondes sont organisées autour des publics des CAUE : les jeunes ; les habitants ; les professionnels ; les élus. Philosophes, sociologues, universitaires, croisent leurs regards avec ceux des professionnels des CAUE et questionnent les grands enjeux de la société de demain. C'est aussi l'occasion d'exprimer les engagements pris par le réseau pour les années à venir, en présence de la ministre de la Culture et de la Communication et des grands partenaires des CAUE.



Signature d'une convention triennale de partenariat entre le CAUE et le Conseil général

Cette convention porte sur quatre axes :

- 1- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et urbain yvelinois ;
- 2- Favoriser l'innovation environnementale ;
- 3- Promouvoir un urbanisme durable et la solidarité territoriale ;
- 4- Renforcer la qualité urbaine, architecturale et d'usage des bâtiments.

La participation du CAUE depuis de nombreuses années aux commissions foncières, à l'élaboration de l'atlas départemental (en co-maîtrise d'ouvrage Etat, département) ou aux actions concernant le label Villes et villages fleuris, par exemple, sont ainsi valorisées. De nouvelles actions seront engagées avec les services du Département sur le paysage des routes, la nature en ville, l'urbanisme commercial. Le conseil aux communes rurales souhaitant construire du logement social sera renforcé.



Le fonctionnement en 2013

I le conseil d'administration

I l'équipe

Représentants les collectivités locales

Philippe TAUTOU, Président, Conseiller général, maire de Verneuil-sur-Seine, Vice-président de la Communauté d'Agglomération des 2 rives de la Seine

Jean-Louis BARTH, Conseiller général, Maire d'Ablis, Olivier DELAPORTE, Conseiller général, Maire de la Celle-Saint-Cloud, Joël DESJARDINS, Conseiller général, Karl OLIVE, Conseiller général, Laurent RICHARD, Conseiller général, Maire de Maule

Représentant les services de l'Etat

Jean-Michel COIGNARD, Inspecteur d'Académie, Brunot CINOTTI, Directeur Départemental des Territoires, Paul TROUILLOUD, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

Représentants les professions concernées

Anne BOUCHE-FLORIN, architecte DESA, et urbaniste qualifié OPQU, Michel COLOMBELLE, Représentant de la Fédération des Entrepreneurs du Bâtiment, Maurice DELACOURCELLE, architecte, Marielle BLISSON, Président du Syndicat des Architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Françoise GOURON-MURADOR, Vice-Présidente de l'Union des Amis du PNR du Vexin Français, Vincent PIVETEAU, Directeur de l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles

Membres élus par l'assemblée générale

Gérard COMAS, Maire-adjoint de Rambouillet, Dominique BORÉ, Directeur de la communication et des relations institutionnelles à l'Établissement Public Paris-Saclay, Jacky BOUCHET, Conseiller municipal de Neauphle-le-Vieux, Maurice BOUDET, Maire de Rolleboise, Samuel JOLIVET, Directeur de l'OPIE, Philippe NOYER, Maire-adjoint à l'urbanisme de Rocquencourt, Roland PREDIERI, Architecte, Christine TOUSSAINT du WAST, Maire-adjoint à l'urbanisme des Mesnuls.

Représentant du personnel

Pascale D'ANFRAY-LEGENDRE, architecte-urbaniste

Permanents

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte-urbaniste
Annick MARTINAT, assistante de direction
Audrey ATRIDE, secrétaire en contrat de professionnalisation
Cécile VAROQUIER, documentaliste
Analie MONTCHAMP, documentaliste de juin à décembre 2013
Jérémy CAMARENA, Sigiste depuis le 2 septembre 2013
Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable
Anne DEMERLÉ-GOT, architecte-journaliste
Pascale D'ANFRAY-LEGENDRE, architecte-urbaniste
François ADAM, paysagiste
Hélène BOUISSON, architecte
Annie BOYER, architecte
Christelle BERGER, architecte
Bruce PLANCKE, architecte
Didier RENARD, architecte

Vacataires

Laure GALIMARD, architecte
Louis GUEDJ, architecte
Agnès SOURISSEAU, paysagiste
Stéphanie ORENGO, paysagiste et architecte

Soit 11 équivalents temps plein

I l'accueil de stagiaires

L'équipe technique accueille et encadre tout au long de l'année des élèves et des étudiants dans le cadre de stages d'observation et lors de stages longs préprofessionnels.

En 2013, ont été accueillis :

- Anaëlle BOREY, étudiante en Master 1 en géographie de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Durée du stage : 6 mois, du 1er septembre 2012 à fin février 2013. Maître de stage : Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE. Contenu du stage : recensement et analyse des pratiques en matière d'agriculture innovante et de trame verte et bleue dans les Yvelines et en Ile-de-France et dans les PLU des Yvelines ; préparation de l'atelier PLU+ « Le territoire en vert et bleu ».

- Caroline SLADEK, étudiante en master 1 d'urbanisme, de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Durée du stage : 4 mois, du 10 juin au 22 septembre 2013. Maître de stage : Pascale D'ANFRAY-LEGENDRE. Contenu du stage : recensement et analyse de pratiques de concertation dans les PLU ; préparation de l'atelier PLU+ « La concertation dans les documents d'urbanisme ».

- Agnès CANDAS, étudiante en master à l'école nationale supérieure d'architecture Paris Malaquais. Durée du stage : 5 mois, du 2 septembre 2013 au 31 janvier 2014. Maître de stage : Christelle BERGER. Contenu du stage : conduite d'analyse d'opérations de logements et d'entretiens avec les usagers afin de réaliser des plans habités dans le cadre de l'observatoire de la qualité architecturale du logement en Ile-de-France.

- Tiphaine DEBOISNE, étudiante en master à l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie. Durée du stage : 2 mois, du 1er juillet au 6 septembre 2013. Maître de stage : Christelle BERGER. Contenu du stage : enrichissement de la collection de projets du CAUE sur les Yvelines ; élaboration de fiches de sensibilisation thématiques ; mise en place de circuits de visites.

- Ludovic CHATELAIN, étudiant en master à l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles. Durée du stage : 3 mois, du 1er juin au 27 septembre 2013. Maître de stage : Didier RENARD. Contenu du stage : élaboration de documents pédagogiques sur le thème « architecture et énergie » à destination des particuliers et des collectivités.

- Abdoulaye GAYE et Carla MENDEZ, étudiants en master d'histoire, Erasmus Mundi à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Durée des stages : 1 mois, du 4 janvier au 1er février 2013 et du 2 au 26 juillet 2013. Maître de stage : Hélène BOUISSON. Contenu du stage : accompagnement du diagnostic patrimonial de la Seine-Aval, arpentage, traitement des données et SIG, Meulan et Tessancourt-sur-Aubette.

- Lucia SANCHEZ, étudiante en master d'histoire, Erasmus Mundi à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Durée du stage : 3 mois, du 4 mars au 31 mai 2013. Maître de stage : Hélène BOUISSON. Contenu du stage : accompagnement du diagnostic patrimonial de la Seine-Aval, arpentage, traitement des données et SIG, Meulan, Hardricourt et Tessancourt-sur-Aubette.

- Florie-Neige CARPENTIER, étudiante en master 1 de géographie à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense. Durée du stage : 3 mois, du 3 juin au 30 août 2013. Maître de stage : Hélène BOUISSON. Contenu du stage : accompagnement du diagnostic patrimonial de la Seine Aval, arpentage, traitement des données et SIG.

- Kelly LEBOURGEOIS, étudiante en master 2 professionnel « Jardins historiques, patrimoine et paysage » à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. Durée du stage : 7 mois à mi-temps du 4 février au 10 août 2013. Maître de stage : François ADAM. Contenu du stage : participation au volet paysage du diagnostic patrimonial de la Seine Aval, analyse, relevés et photographies.

- Vasco ANDRÉASSIAN-ORENGO, élève de 3^{ème} au collège de Viroflay.



Le fonctionnement en 2013

le financement

La taxe

Le CAUE est principalement financé par une taxe sur les autorisations d'urbanisme concernant toute construction à l'exclusion des bâtiments affectés à un service public ou d'utilité publique.

Son taux, voté à 0,2 par le Conseil général à la création du CAUE, a été augmenté à 0,3% par l'assemblée départementale le 26 mars 2010 avec application le 1er mai 2010, afin de permettre un développement des actions.

Une nouvelle taxe, la Taxe d'Aménagement, a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme au 1er mars 2012. Sa part départementale a été votée par le Conseil général en novembre 2011 au taux de 1,3%, dont 0,3% pour financer les activités du CAUE. L'assiette de la TA n'est plus calculée sur la création de SHON, mais sur la création de surface de plancher des constructions afin de ne pas pénaliser l'isolation des bâtiments.

En 2013, le rendement de la taxe d'aménagement a été de 891 796 €, bien moindre qu'en 2012 (1 346 318 €) qui profitait de l'augmentation du taux à 0,3% et de la réduction de délais de liquidation de 18 à 12 mois. Les causes en sont la mise en place de la nouvelle taxe d'aménagement dont le seul liquidateur est la DDT avec le nouveau logiciel Chorus mis en place par le ministère de l'Ecologie dans toute la France, beaucoup plus complexe que précédemment.

L'année 2014 devrait permettre un retour à l'équilibre.

95 adhésions

Depuis le 20 mai 1997, il est proposé aux communes, intercommunalités et autres institutions d'adhérer au CAUE. Cette adhésion est par ailleurs obligatoire dès lors que l'on passe une convention d'accompagnement qui implique une participation financière. Cette adhésion est un soutien à l'action engagée par le CAUE. Le montant de l'adhésion des collectivités est proportionnel au nombre d'habitants et n'a pas augmenté depuis sa mise en place en 1998.

34 conventions en cours, dont 14 nouvelles

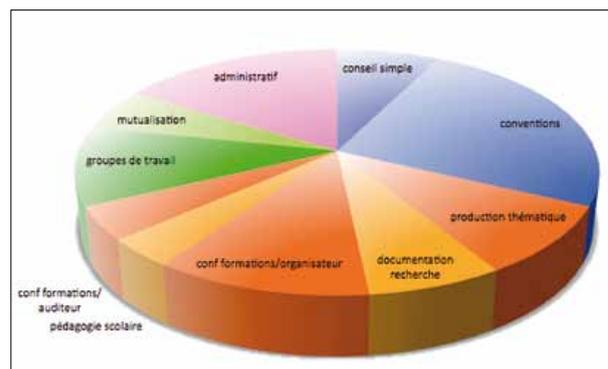
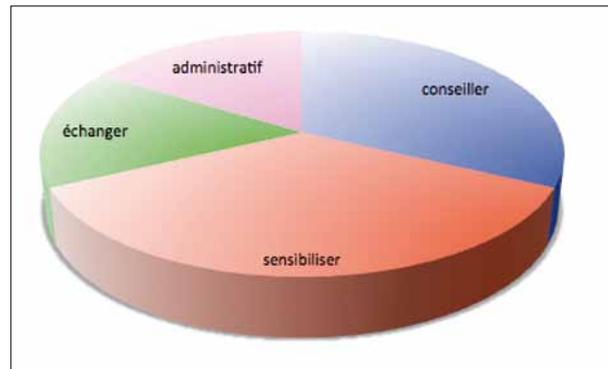
14 propositions acceptées. 20 ont été soldées dans le courant de l'année.

Ces conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE, les collectivités ou tous autres partenaires, pour des missions spécifiques de longue durée. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites.

Les subventions

En 2013, le CAUE a reçu des subventions :

- pour des actions de sensibilisation (classes à PAC) de l'Inspection Académique. Ces subventions dédommagent les étudiants en architecture intervenant dans les classes,
- de la Région Ile-de-France pour soutenir le diagnostic patrimonial de Seine Aval.



I la formation du personnel

L'ensemble du personnel suit régulièrement des stages techniques et des conférences afin de mettre à niveau ses connaissances.

Colloques et journées d'information suivies par l'équipe

- Colloque « L'agroforesterie, une pratique d'avenir », au Palais du Luxembourg
- Réunion sur « Rénovation énergétique et emploi » organisée par la FEBY le 23 avril 2013
- Soirée organisée par la Maison de l'architecture de Paris « Saclay, laboratoire de connaissances », jeudi 21 mars 2013
- Séminaire réseau « Articulation CAUE / offre départementale d'ingénierie » avec le Ministère de la culture, le 8 octobre 2013
- « Habitat participatif, un nouvel élan », une demi journée organisée par l'IAU, le 9 octobre 2013
- Conférence sur l'architecture en terre organisée par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, le 23 mai 2013
- Forum de l'accessibilité organisé par la Chambre de Métiers des Yvelines, le 21 octobre 2013
- Atelier « Habitat privé, atout au service du projet de territoire » dans le cadre du Forum de l'habitat privé organisé par l'Association des Maires de France (AMF)
- Les Ateliers du Vivant et la Ville, 14 novembre 2013

Formations

- Les deux documentalistes ont assisté fin juin à une formation de 3 jours sur les outils qui permettent la mise en place d'une veille collaborative.
- Intervention systémique en urbanisme : projet de territoire et projet urbain, 6 jours organisés par le CAUE 41.
- Europe, la transition écologique de villes - étude de cas Bruxelles, 5 jours organisés par l'Union Régionale des CAUE d'Ile-de-France.
- Les nouvelles ruralités, 1 journée organisée par la FN CAUE.
- Les arts pour aborder l'architecture et la ville, 1 journée organisée par l'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes.
- Urbanisme durable construction aménagement : les données de base, 3 jours organisés par l'Union régionale des CAUE Languedoc-Roussillon.
- Mise en place d'une veille collaborative, 2 jours organisés par le CAUE 95
- S'exprimer avec aisance et naturel devant un auditoire, 3 jours organisés par le CAUE 78.
- L'accompagnement des collectivités pour leur Plan Local d'Urbanisme, 1 journée organisée par le CAUE 78.
- Master 2 Histoire des Techniques, suivi au Centre d'Histoire des Sciences et d'Histoire des Techniques, dans le cadre d'un DIF.



La charte du CAUE

Grâce à la pérennité de sa structure depuis 1979, du fait de la diversité de ses champs d'intervention ainsi que de ses publics, et par ses ressources documentaires, le CAUE constitue la mémoire des acteurs et du territoire. Il est un observatoire des pratiques et des problématiques.

Le décideur public ou privé attend du CAUE un conseil objectif, garanti par son statut et son conseil d'administration composé d'élus, des services de l'Etat, de professionnels de l'aménagement et d'associations présentes dans le département et désignées par le Préfet (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).

Le CAUE intervient très en amont de la décision, aux côtés du maître d'ouvrage, pour défendre un intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE a la capacité de redéfinir la demande qui lui est faite, pour ainsi mieux répondre à l'intérêt public tel qu'il le ressent dans un dialogue ouvert et constructif avec le maître d'ouvrage. Il est une force de proposition, peut réaliser des études tests et proposer des améliorations de procédures.

Le seul objectif du CAUE est de promouvoir la qualité, son conseil pouvant avoir pour conséquence la non-réalisation de travaux ou d'équipements publics ou privés.

En aucun cas, le CAUE ne peut faire de maîtrise d'œuvre (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).

Le CAUE intervient auprès des acteurs de deux manières :

- en assurant des missions de base, qui relèvent du financement de la taxe départementale des CAUE : conseil auprès des particuliers, conseils simples auprès des communes et des services de l'Etat, sensibilisation de tous les publics,
- en assurant des missions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, en aval des conseils simples, qui entraînent la signature d'une convention.

Les études de faisabilité ou études préalables que réalise le CAUE, dans le cadre de sa mission d'accompagnement, constituent une aide à la décision ; elles s'intègrent dans un processus d'information et de sensibilisation des maîtres d'ouvrage.

Le CAUE met en évidence auprès des maîtres d'ouvrage l'importance du rôle des professionnels de l'aménagement, de l'architecture et du paysage et la nécessité de rémunérer les études de programmation et de conception (architecturales, paysagères et d'aménagement) à leur juste prix.

Les adhérents

Communes Andrésy, Arnouville-les-Mantes, Auffargis, Auffreville-Brasseuil, Boinvilliers, Boinville-en-Mantois, Boissy-Mauvoisin, Bonnelles, Buc, Carrières-sous-Poissy, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Choisel, Civry-la-Forêt, Clairefontaine-en-Yvelines, Confans-Sainte-Honorine, Cravent, Croissy-sur-Seine, Drocourt, Evrecquemont, Fontenay-le-Fleury, Fontenay-Saint-Père, Freneuse, Gaillon-sur-Montcient, Gambaiseuil, Goupillières, Grosrouvre, Guyancourt, Houilles, Juziers, La Boissière-Ecole, La-Celle-Saint-Cloud, Le Pecq-sur-Seine, Le Tartre-Gaudran, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Alluets-le-Roi, Les Essarts-le-Roi, Les Mesnuls, Les Mureaux, Longnes, Mareil-Marly, Mareil-le-Guyon, Marly-le-Roi, Maurecourt, Maurepas, Médan, Méré, Méricourt, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Mittainville, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Orphin, Orvilliers, Poigny-la-Forêt, Poissy, Ponthévrard, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Rolleboise, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Hilarion, Saint-Martin-des-Champs, Saulx-Marchais, Sonchamp, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Versailles, Villiers-Saint-Frédéric, Viroflay

Intercommunalités CA2RS (communauté d'agglomération des 2 rives de Seine), CA-SQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines), CCPH (communauté de communes du pays houdanais), CC Gally-Mauldre

Structures ADIL 78, GIP de rénovation urbaine de Trappes-La Verrière, CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), SITRU (Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la boucle de la Seine), ALEC SQY, EPPS (Etablissement public Paris-Saclay), Musée Promenade de Marly-Louvenciennes, OPIE (Office pour les insectes et leur environnement), Maisons Paysannes de France, Energies Solidaires, Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France

Bailleurs ICF La Sablière, Versailles Habitat, Immobilière 3F.
Etablissements scolaires collège Pierre de Nolhac de Versailles, collège Les Châtelaines de Triel-sur-Seine



ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AEV	Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France
AIGP	Atelier international du Grand Paris
ALEC-SQY	Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines
ANAH	Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat
ANR	Agence nationale pour la recherche
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine
ARENE	Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies
AUDAS	Agence d'urbanisme et de développement de la Seine Aval
AEU	Approche environnementale de l'urbanisme
AUE	Architecture, urbanisme et environnement
BTP	Bâtiment et travaux publics
CASQY	Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
CETE	Centre d'études techniques du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
CDAC	Commission départementale d'aménagement commercial
CG	Conseil général
COBAHAMA	Comité du bassin hydrographique de la Mauldre et ses affluents
DAAC	Délégation académique de l'action culturelle
DAPA	Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture
DDT	Direction départementale des territoires
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DRIEE	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France
DRIEA	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement Ile-de-France
ENE	Engagement national pour l'environnement
ENSP	Ecole nationale supérieure du paysage
EPAMSA	Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval
EPFY	Etablissement public foncier des Yvelines
FNCAUE	Fédération nationale des CAUE
IAU	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France
LATTS	Laboratoire technique, territoires et sociétés de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée
LENSE	Projet de recherche répondant au besoin en Europe d'évaluer la performance de la durabilité d'un bâtiment
MIQCP	Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques
MOP (loi)	Loi sur la maîtrise d'ouvrage publique
OIN	Opération d'intérêt national
OPAH	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
PAC	Projet d'action culturelle
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PCET	Plan climat, énergie territorial
PLU	Plan local d'urbanisme
PNR	Parc naturel régional
RIVES	Laboratoire ville, espaces, sociétés de l'Ecole des travaux publics de l'Etat
STAP	Service territorial de l'architecture et du patrimoine
SRU (loi)	Loi «solidarité et renouvellement urbains»
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SIG	Système d'informations géographiques
SDRIF	Schéma directeur de la région Ile-de-France
SAFER	Société d'aménagements fonciers et d'établissement rural
UPAUE	Université permanente de l'AUE
URCAUE	Union régionale des CAUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013 DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES YVELINES

C/A/U/E 78 - 56, avenue de Saint Cloud 78000 Versailles

Tél. : 01 39 07 14 86 Fax : 01 39 50 61 60

Email : caue78@caue78.com

Site : www.caue78.fr

Crédit photographique : CAUE 78 - Conception graphique : Annick Martinat

Impression : ICS Versailles - ISSN : 0994-253-X

L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence, des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il contribue directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement».

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977



Projet artistique «Paysages et visages de la Confluence, l'œil du photographe» - CAUE 78 et 95, CACP, 2014 © Jean-Yves LACOTE